NOTICE D'EMPLOI

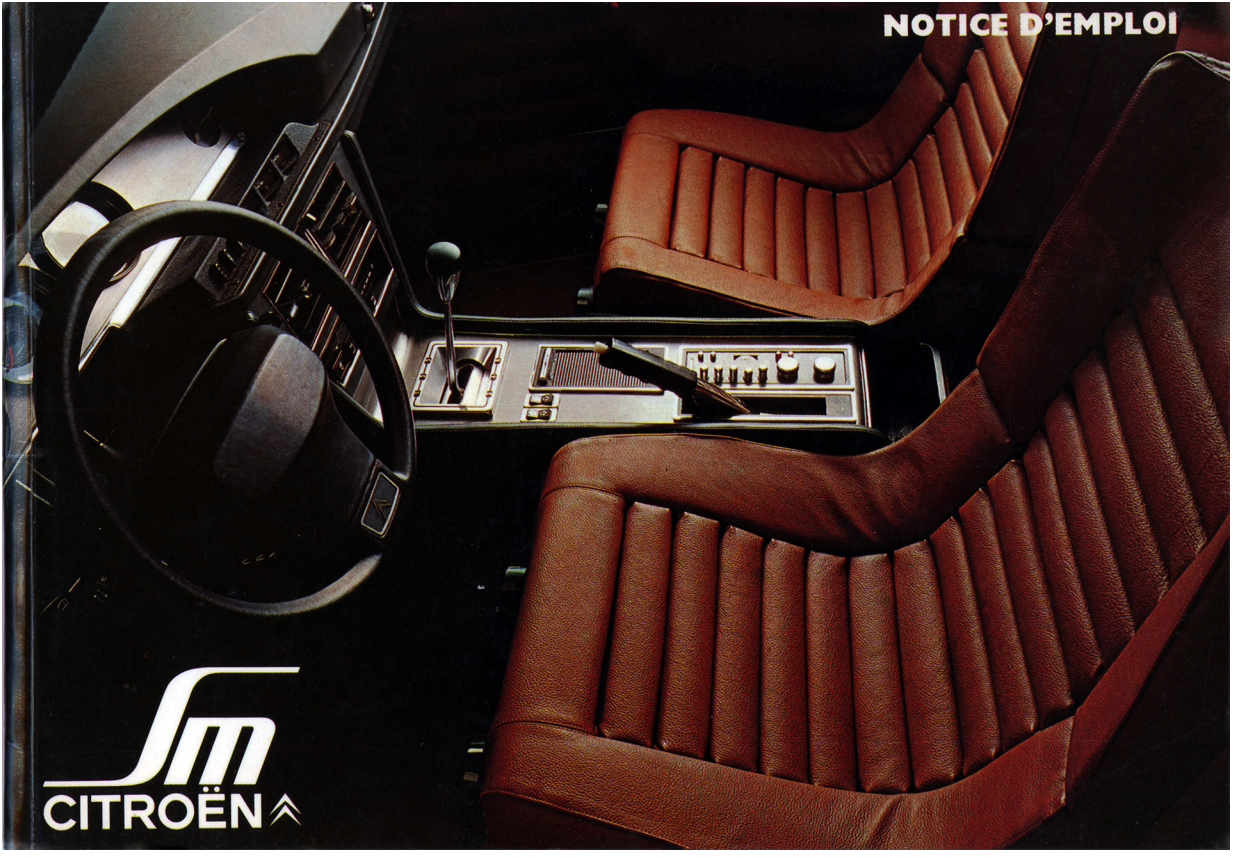

SM

CITROËN

TABLE DES MATIÈRES (Index alphabétique : page 56)

CONDUITE

Poste de conduite
Instruments de bord 2
Commandes et accessoires 4

Ouvertures et verrouillages
Portes, coffres, capot, glaces... 6

Position de conduite
Sièges, volant, rétroviseurs, ceintures 8

Mise en route
Antivol, contact, starter 10

Conduite
Vitesses, freins, garde au sol, direction 12

Signalisation et visibilité
Feux, signaux, essuie-glace... 14

Climatisation
Aération, chauffage, froid, désembuage 16

Accessoires de confort
Cendriers, pare-soleil, plafonnier 18

ENTRETIEN

Niveaux *eau, huile, LHM...* 20
Mécanique et électricité 22
Carrosserie 24
Habitacle 26

INCIDENTS

Anomalie signalée par un instrument de bord 2
Remplacement d'une roue 28
Remplacement d'une lampe 30
Réglage des projecteurs 32
Remplacement d'un fusible 33
Remplacement de la batterie 34
Remplacement d'une bougie 34
Remplacement en dépannage du « LHM » 34
Remorquage 34

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Caractéristiques techniques générales 36
Moteur 38
Transmission 40
Installation hydraulique 41
Suspension 42
Freinage 44
Direction 46
Electricité 48
Carrosserie et aménagements intérieurs 52

Rodage, révision, garantie 54
Caravaning 54
Identification du véhicule 55
Commande de pièces détachées 55

au dos de la notice : **MÉMENTO POUR STATION-SERVICE et GRILLES DES CONTROLES AVANT DÉPART**

RECTIFICATIF

Page 6 (ouverture et verrouillage)
§ Portes latérales et Fig. 4

Le verrouillage des portes latérales par les poignées intérieures n'existe que sur des modèles destinés à certains pays étrangers.

— A part la montre, les instruments ne fonctionnent que contact mis.
— L'éclairage des instruments est commandé par la mise en action de l'éclairage extérieur et est réglé par un rhéostat dont le bouton est situé sous le bloc de direction, derrière l'emplacement de la clé de contact.

1 **Tachymètre** avec :
— compteur totalisateur,
— compteur partiel (remise à zéro : pousser et tourner sens horloge),
— distances d'arrêt (v. page 13).

2 **Compte-tours électronique**
L'aiguille ne doit pas pénétrer dans la zone rouge. Ne pas dépasser 4 500 tr/mn pendant les 1 000 premiers kilomètres.

3 **Montre électrique**
Mise à l'heure : pousser et tourner le bouton.

4 **Thermomètre d'eau**
Si, lors d'un effort exceptionnel (ex. : remorquage en côte), l'aiguille s'approche de la zone rouge, réduire la vitesse et, si l'on s'arrête, ne pas couper le contact immédiatement mais attendre que la température ait baissé.

5 **Jauge de carburant**
La capacité du réservoir est de 90 litres.

6 **Thermomètre d'huile moteur**
Si l'aiguille pénètre dans la zone rouge, réduire la vitesse.
Si elle y demeure, rejoindre à faible allure un agent Citroën.

7 **Voyant du signal de détresse** (pour certains pays étrangers seulement).

8 **Voyant jaune de réserve de carburant**
Il s'allume quand la réserve devient inférieure à 10 l.

9 **Voyant bleu d'éclairage des phares**

10 **Voyant vert des clignotants droits**
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants droits (v. page 30).

11 **Voyant jaune d'usure des freins avant**
S'il s'allume lorsqu'on appuie sur la pédale, les plaquettes sont à faire remplacer dès que possible.

12 **Voyant rouge de température d'eau**
S'il s'allume, s'arrêter immédiatement puis remettre aussitôt le contact et regarder si les ventilateurs du radiateur tournent.
S'ils ne tournent pas, couper le contact, laisser refroidir puis repartir vers l'agent Citroën le plus proche en surveillant la température.
S'ils tournent, couper le contact, vérifier le niveau d'eau en prenant les précautions nécessaires puis compléter éventuellement (v. page 20).

13 **Bouton de contrôle des voyants rouges**
Lorsqu'on appuie, les voyants rouges (12, 14, 15 et 21) doivent s'allumer. Ceci permet de contrôler à tout moment le fonctionnement de ces voyants particulièrement importants.
S'ils ne s'allument pas, les faire remettre en état sans attendre.

14 **Voyant rouge de pression hydraulique**
Il peut s'allumer quand on met le contact et ne pas s'éteindre aux premiers tours du moteur : en attendre l'extinction avant de rouler.
S'il s'allume en route, s'arrêter immédiatement puis repartir à faible allure vers l'agent Citroën le plus proche en utilisant le frein à main.

15 **Voyant rouge de pression d'huile moteur**
Il s'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.
S'il s'allume en route, arrêter le moteur et vérifier le niveau.
S'il reste allumé malgré un niveau correct, arrêter de nouveau et faire appel à un agent Citroën.

16 **Voyant jaune de charge**
Il s'allume quand on met le contact et doit s'éteindre dès que le moteur tourne.
S'il s'allume en route, s'adresser à l'agent Citroën le plus proche après avoir toutefois vérifié les connexions de l'alternateur et du régulateur.
Si l'incident a lieu la nuit, éviter d'utiliser les phares directionnels afin d'économiser le courant.

17 **Voyant vert des clignotants gauches**
S'il ne fonctionne pas, vérifier les clignotants gauches (v. page 30).

18 **Voyant vert des lanternes**

19 **Voyant jaune du frein à main**
Il clignote tant que le frein n'est pas complètement desserré.

20 **Voyant jaune du chauffage de la lunette arrière**

21 **Voyant rouge d'arrêt impératif**
Il s'allume avec un des voyants rouges 12, 14 ou 15.

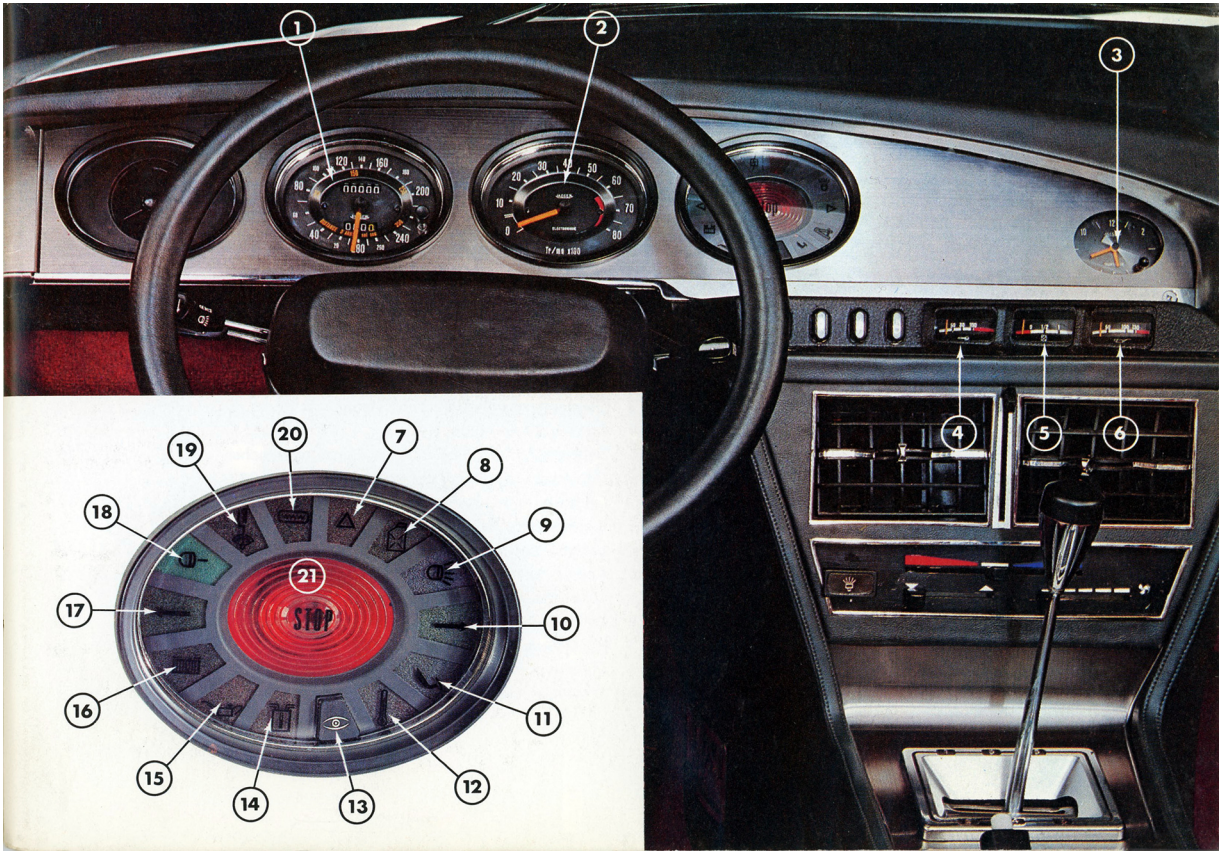
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
STOP

POSTE DE CONDUITE : COMMANDES ET ACCESSOIRES

1	Aérateur orientable gauche	Voir page 16
2	Volant de direction	9
3	Commande des projecteurs	15
4	Commande des feux antibrouillard (Option)	15
5	Commande des feux de stationnement	15
6	Interrupteur du chauffage électrique de la lunette arrière	17
7	Interrupteur du plafonnier	18
8	Manette d'ouverture et de réglage du débit des grilles centrales d'aération	16
9	Bouton d'ouverture de la boîte à gants	6
10	Aérateur orientable droit	16
11	Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs	14
12	Commande d'essuie-glace et de lave-glace	14
13	Combiné antivol-contact-démarrage	10
14	Commande de starter	10
15	Répartition d'air pulsé entre pare-brise et plancher	16
16	Commande électrique des glaces avant	7
17	Levier du frein à main	12
18	Emplacement du poste de radio	18
19	Cendrier avant	18
20	Allume-cigare	18
21	Levier des vitesses	12
22	Commande du ventilateur	16
23	Réglage de la température de l'air pulsé	16
24	Manette d'orientation de la grille d'aération	16
25	Lecteur de carte	18

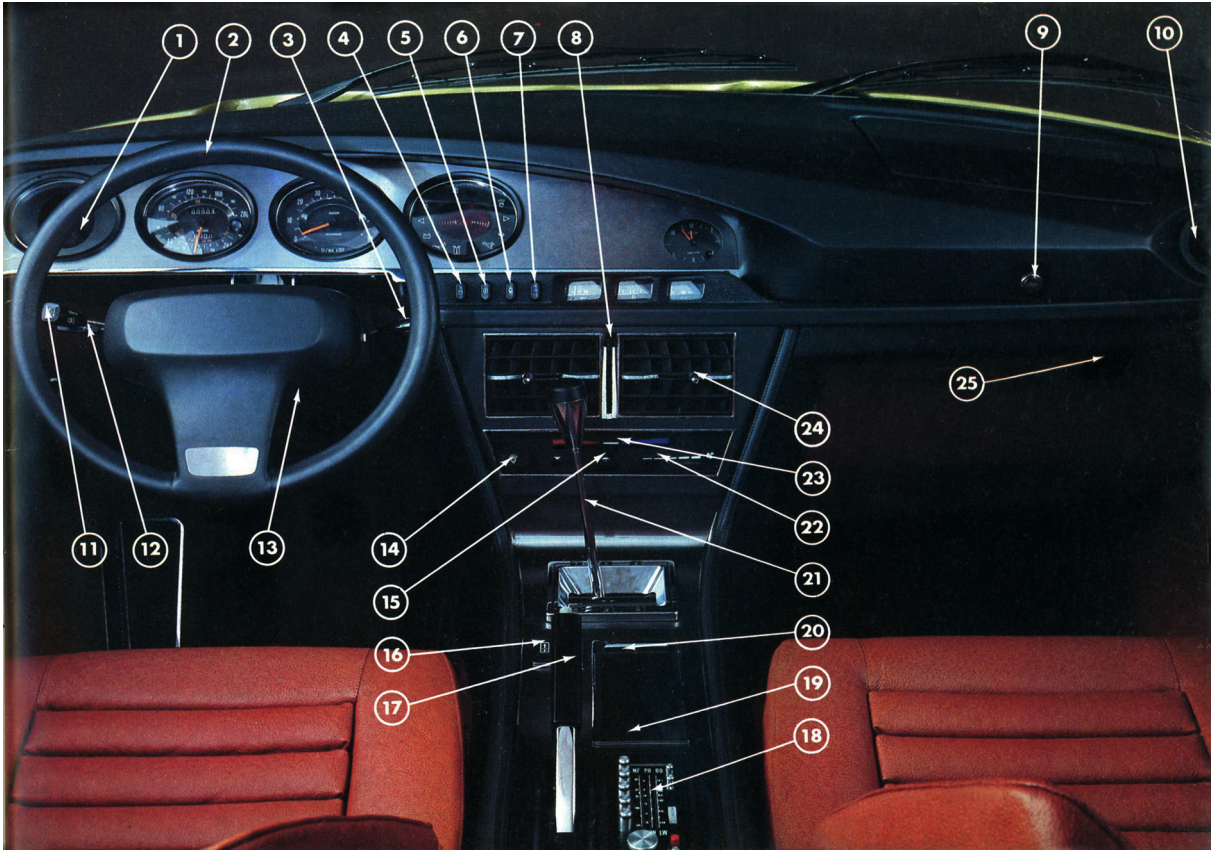
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25

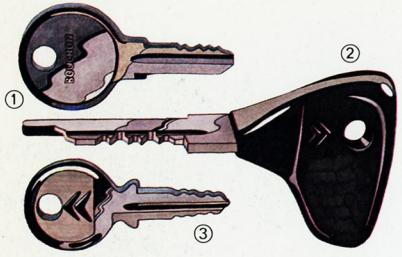

Fig. 3 - Clés
1 - Remplissage de carburant
2 - Contact
3 - Portes latérales
Malle arrière
Boîte à gants

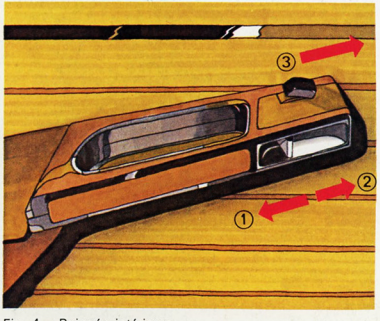

Fig. 4 - Poignée intérieure
1 - Ouverture
2 - Verrouillage
3 - Déverrouillage

Clés (Fig. 3)

La clé portant l'inscription " BOUCHON " est à utiliser pour l'ouverture du remplissage de carburant (v. page 7).
La clé la plus grande est destinée au combiné antivol-contact-démarrage (v. page 10).
La troisième verrouille les portes latérales, la malle arrière et la boîte à gants.
Nous vous recommandons de noter les numéros des clés à l'endroit prévu dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice.

Portes latérales

De l'extérieur : pour ouvrir, soulever la poignée.

De l'intérieur : pour ouvrir, déplacer la gâchette vers l'arrière,
(Fig. 4) pour verrouiller, déplacer la gâchette vers l'avant,
pour déverrouiller, pousser le bouton vers l'avant.

Le verrouillage par la gâchette ne peut être mis en place que porte fermée.

L'ouverture des portes provoque l'éclairage du plafonnier et de l'emplacement du combiné antivol-contact-démarrage.

Boîte à gants

Pour ouvrir : appuyer sur le bouton situé devant le passager.

Ce bouton peut être verrouillé par la clé des portes latérales.

L'ouverture du couvercle entraîne l'éclairage de la boîte à gants.

Coffre arrière

Pour ouvrir : appuyer sur le bouton situé au-dessous de la plaque de police et soulever le couvercle qui sera maintenu en place automatiquement.

Pour fermer : abaisser le couvercle et appuyer légèrement.

Le bouton peut être verrouillé par la clé des portes latérales.

L'ouverture du couvercle entraîne l'éclairage du coffre.

Glaces latérales avant (Fig. 5)

Elles sont commandées par deux basculeurs situés sur la console centrale, devant le frein à main.

Chaque basculeur commande la glace du même côté.

Pour lever une glace : appuyer à l'avant du basculeur.

Pour baisser une glace : appuyer à l'arrière.

Glaces latérales arrière

Pour ouvrir : tourner le bouton moleté dans le sens inverse d'une horloge.

Pour fermer : tourner dans l'autre sens.

Capot moteur (Fig. 6)

Pour ouvrir : tirer le bouton situé à gauche du pilote sous la planche de bord et le capot se soulève légèrement,
glisser ensuite la main sous le capot, au centre, et pousser le levier de sécurité,
ouvrir à fond et laisser redescendre légèrement ; le capot sera maintenu en place automatiquement.

Pour fermer : soulever légèrement le capot et dégager la béquille du cran.
L'ouverture entraîne l'éclairage du compartiment moteur.

Remplissage de carburant

Il est situé sur le flanc droit de la voiture.

Pour ouvrir la trappe, appuyer à l'arrière puis relâcher.

Le bouchon est verrouillé par la clé marquée "BOUCHON" qui ne peut être retirée qu'en position fermée.

Pour refermer la trappe, la rabattre sans trop appuyer.

Fig. 5 - Commande des lève-glaces
A - Glace gauche
B - Glace droite
1 - Montée
2 - Descente

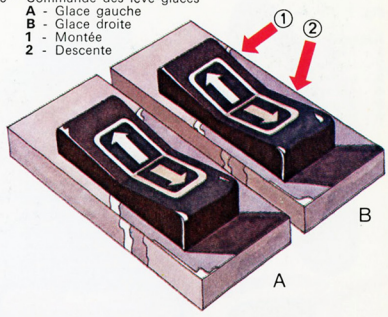

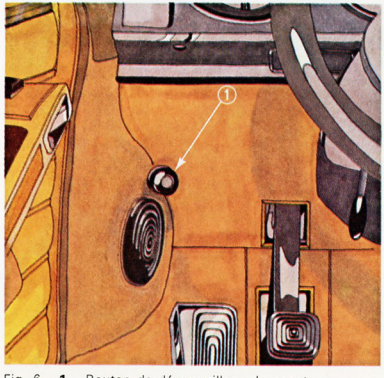

Fig. 6 - **1** - Bouton de déverrouillage du capot

Fig. 7 -

Réglages du siège
1 - Réglage longitudinal
2 - Hauteur de l'avant de l'assise
3 - Inclinaison du dossier
4 - Accès aux places arrière
5 - Réglage de l'appuie-tête
6 - Hauteur de l'arrière de l'assise

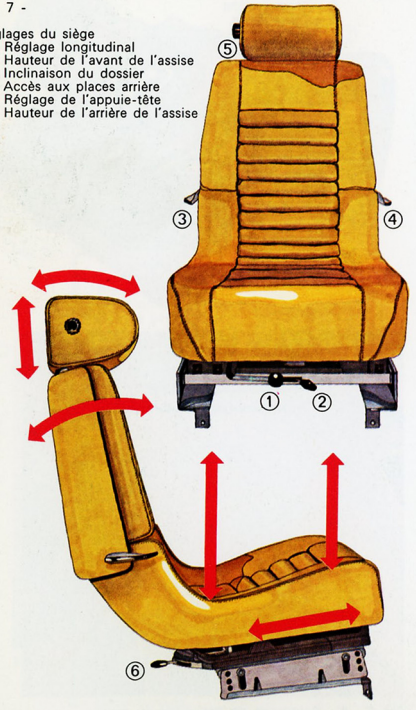

Réglage longitudinal des sièges (Fig. 7 - Rep. 1)

Le levier de verrouillage du siège est situé à l'avant de l'assise, à main droite.

Le soulever pour pouvoir déplacer le siège.

Le lâcher pour verrouiller le siège à la position choisie.

Inclinaison du dossier (Fig. 7 - Rep. 3)

Le levier de blocage du dossier est situé sur le côté, vers l'intérieur de la voiture.

Le maintenir baissé pendant que, avec le dos, on pousse ou retient le dossier jusqu'à l'inclinaison désirée.

Hauteur et inclinaison de l'assise (Fig. 7 - Rep. 2 et 6)

La poignée située à l'avant gauche du siège, poussée vers la gauche, permet de basculer l'avant de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

La poignée située à l'arrière du siège, poussée vers la droite, permet de basculer l'arrière de l'assise à l'une des trois hauteurs possibles.

Le réglage de l'avant peut être réalisé en restant assis.

Accès aux places arrière (Fig. 7 - Rep. 4)

Le levier situé sur le côté du dossier, vers l'extérieur de la voiture, permet de dégager l'accès à l'arrière sans détruire les réglages du siège et du dossier.

Lorsqu'on baisse ce levier, le dossier bascule et le siège, déverrouillé, peut être poussé vers l'avant.

Il suffit de repousser le siège vers l'arrière pour qu'il retrouve automatiquement la position de départ.

Réglage de l'appuie-tête (Fig. 7 - Rep. 5)

Tourner le bouton situé à droite de l'appuie-tête pour approcher ou éloigner ce dernier. Il est également possible de surélever l'appuie-tête en le tirant vers le haut.

Réglage du volant de direction (Fig. 8)

Tirer vers soi le levier situé sous le bloc de direction, à main gauche.

Régler la position du volant en profondeur et en hauteur.

Repousser à fond le levier vers l'avant.

Rétroviseur intérieur

Le levier situé à la base du rétroviseur permet de le mettre en position de jour ou de nuit sans en changer l'orientation.

Jour : levier poussé vers le pare-brise.

Nuit : levier tiré vers soi.

Ceintures de sécurité (Fig. 9)

Fermeture : faire pénétrer l'extrémité de la boucle simple dans la boucle à levier.

Ouverture : faire basculer le levier.

Réglage : modifier la longueur du brin court (côté intérieur de la voiture) en faisant coulisser la sangle dans la boucle de réglage ; la ceinture doit être ajustée au corps sans trop le serrer.

Les agents Citroën sont à votre disposition pour équiper votre voiture de ceintures aux places arrière.

Position de conduite

Régler la position longitudinale du siège ainsi que la hauteur et l'inclinaison de l'assise en fonction des commandes.

Régler ensuite l'inclinaison du dossier puis la position du volant selon le style de conduite.

Mettre l'appuie-tête en position.

Orienter les rétroviseurs à partir de la position de conduite adoptée.

Attacher ensuite la ceinture de sécurité et en régler éventuellement la longueur.

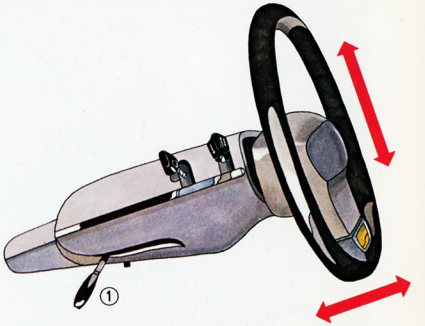

Fig. - 8 Réglages du volant de direction
1 - Levier de déverrouillage

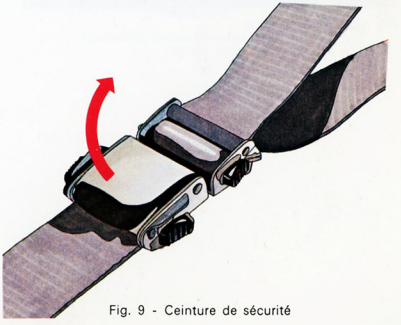

Fig. 9 - Ceinture de sécurité

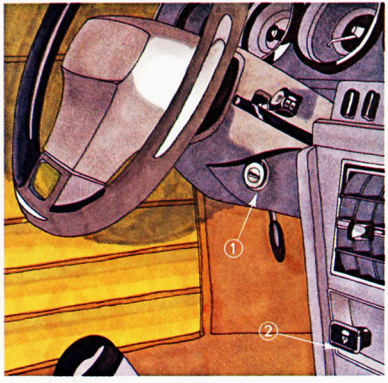

Fig. 10 - Mise en route
1 - Combiné antivol-contact-démarrage
2 - Commande de starter

Combiné antivol-contact-démarrage (Fig. 10 - Rep. 1)

Il est situé sur le flanc droit du bloc de direction et est éclairé automatiquement lorsque les portes sont ouvertes.

Pour l'éclairer lorsque les portes sont fermées, appuyer sur l'interrupteur du plafonnier.

Les positions successives de la clé, en tournant dans le sens horloge (Fig. 11), sont les suivantes :
1 - antivol (direction verrouillée)
2 - garage (direction libre)
3 - contact
4 - démarrage

Il peut être nécessaire, pour passer de la position « antivol » à la position « garage », de manœuvrer légèrement le volant en tournant la clé.

La clé doit être lâchée dès que le moteur est en marche.

Si le moteur s'arrête, ou s'il ne démarre pas à la première sollicitation, il faut couper le contact pour pouvoir actionner de nouveau le démarreur (ceci en raison d'un dispositif de sécurité destiné à empêcher la mise en action du démarreur quand le moteur tourne).

Pour retirer la clé, la tirer légèrement en s'approchant de la position choisie (« antivol » ou « garage »).

Ne jamais la retirer avant l'arrêt complet de la voiture.

Starter (Fig. 10 - Rep. 2)

Il est situé sur la console centrale, à gauche des commandes de climatisation.

Ne l'utiliser que si le moteur est froid et le repousser dès que le moteur tourne normalement.

Mise en route

Ne pas toucher à la pédale d'accélérateur.

S'assurer que le levier des vitesses est au point mort.

Tourner la clé jusqu'à ce que les voyants de charge, de pression d'huile et éventuellement de pression hydraulique s'allument : le contact est établi.

Si le moteur est froid :

Tirer le starter à fond.

Actionner le démarreur sans toucher à l'accélérateur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, couper le contact et attendre trois à quatre secondes avant de recommencer.

Repousser le starter dès que le moteur tourne normalement.

Après une longue période de garage ou après une panne d'essence, mettre le contact puis attendre trois à quatre secondes avant d'actionner le démarreur.

Si le moteur est tiède ou chaud :

Actionner le démarreur en appuyant progressivement sur l'accélérateur.

Si le moteur ne part pas à la première sollicitation, couper le contact, attendre trois à quatre secondes puis recommencer.

Avant d'engager la première vitesse

Ne pas emballer le moteur.

Le laisser tourner quelques instants pour permettre à la voiture de prendre la hauteur voulue.

Les voyants de charge et de pression d'huile moteur doivent s'être éteints.

Si le voyant de pression hydraulique s'est allumé, en attendre l'extinction avant de rouler.

Ne pas faire tourner le moteur dans un local fermé.

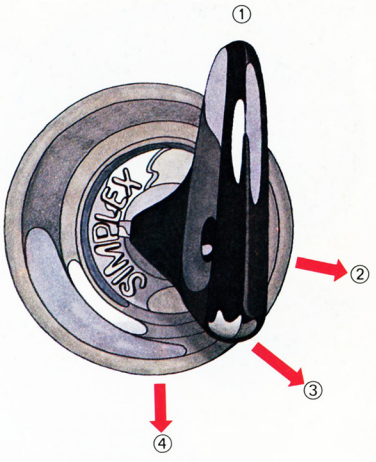

Fig. 11 - Combiné antivol-contact-démarrage
1 - Position "Antivol"
2 - Position "Garage"
3 - Contact
4 - Démarrage

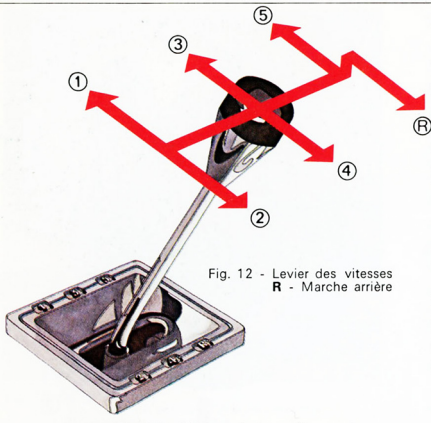

Fig. 12 - Levier des vitesses
R - Marche arrière

Fig. 13 - Réglage de la garde au sol
1 - Hauteur minimale
2 - Hauteur normale de route
3.4 - Hauteurs pour routes spéciales
5 - Hauteur maximale

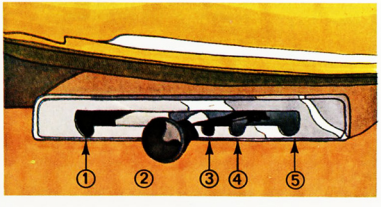

Levier de changement de vitesse (Fig. 12)

Les positions des vitesses sont repérées sur le socle du levier, la marche arrière étant désignée par la lettre « R ».

Pour prendre la marche arrière :
— attendre l'arrêt complet de la voiture,
— soulever le levier, puis l'engager.

L'engagement de la marche arrière entraîne l'allumage des phares de recul.

Frein à main

Pour serrer : tirer vers l'arrière.

Pour desserrer : tirer de nouveau en appuyant sur le bouton puis repousser vers l'avant.

Un voyant jaune clignote au bloc d'alerte pour rappeler que le frein est serré ou pour signaler qu'il n'a pas été suffisamment desserré.

Réglage de la garde au sol (Fig. 13)

La commande, située à gauche du siège du pilote, permet de donner cinq valeurs différentes à la hauteur libre sous la voiture. Elle est télescopique afin de pouvoir être manœuvrée plus commodément.

La position normale de route, assurant le meilleur confort, est obtenue à la deuxième encoche à partir de l'avant, repérée par un trait. Les deux encoches suivantes sont à utiliser sur certaines routes difficiles.

L'encoche extrême avant correspond à la hauteur minimale, l'encoche extrême arrière à la hauteur maximale. Ces deux positions, prévues pour les changements de roues (v. page 28), ne doivent pas être utilisées en marche normale.

Il est toutefois possible d'utiliser exceptionnellement la hauteur maximale pour franchir avec précaution et sur une faible distance un passage particulièrement difficile.

Surveillance du frein principal

Deux voyants du bloc d'alerte contrôlent le frein principal :

— *le voyant jaune des garnitures des freins avant qui s'allume, sur un coup de frein, lorsque l'usure des plaquettes en nécessite le remplacement,*

— *le voyant rouge de pression hydraulique dont le signal impose d'arrêter immédiatement la voiture puis de repartir à faible allure vers un agent Citroën en utilisant le frein à main au lieu du frein à pied.*

Distances d'arrêt (Fig. 14)

La suspension hydropneumatique, la tenue de route exceptionnelle, la fidélité de la direction à rappel asservi, en permettant le plein emploi de la puissance du moteur, ont exigé des freins particulièrement efficaces.

Cependant, quel que soit le système de freinage, il demeure indispensable de se rappeler à tout moment que les distances d'arrêt augmentent considérablement avec les vitesses.

C'est pourquoi nous en avons fait figurer quelques-unes sur le tachymètre. Ce sont toutefois des ordres de grandeur qui supposent des pneumatiques en bon état, une voiture non surchargée et un sol d'adhérence moyenne ainsi que des réflexes normaux de la part du pilote.

Ces distances peuvent être beaucoup plus grandes dans d'autres conditions, notamment par sol humide ou gras.

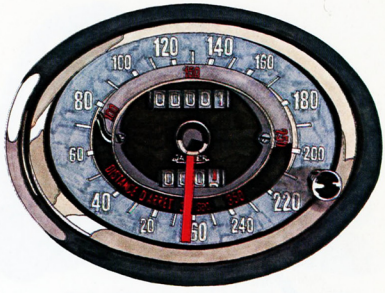

Fig. 14 - Tachymètre avec rappel des distances d'arrêt

Direction

La direction à rappel asservi, conçue dans le but d'allier la sécurité à grande vitesse à la douceur de conduite est, d'une part, très directe et possède, d'autre part, une assistance en ville telle que les roues peuvent être rappelées en ligne droite, ***même à l'arrêt****, lorsqu'on lâche le volant.*

En tenir compte lors des manœuvres et des stationnements.

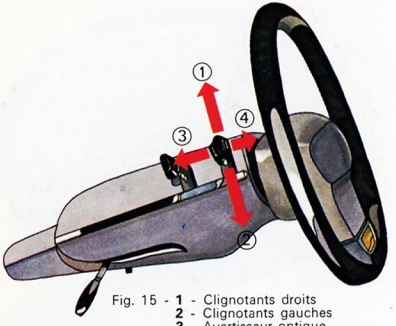

Fig. 15 - **1** - Clignotants droits
2 - Clignotants gauches
3 - Avertisseur optique
4 - Avertisseurs sonores

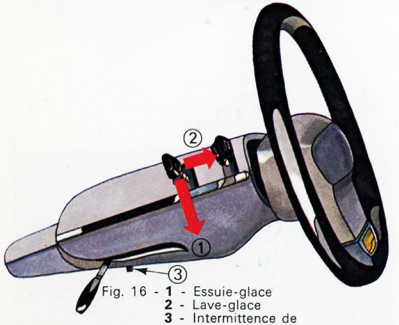

Fig. 16 - **1** - Essuie-glace
2 - Lave-glace
3 - Intermittence de l'essuie-glace

Commande des indicateurs de direction et des avertisseurs (Fig. 15)

Indicateurs de direction

Clignotants de droite : basculer le levier vers le haut.
Clignotants de gauche : basculer le levier vers le bas.
Le voyant vert correspondant doit clignoter au bloc d'alerte, accompagné par un signal sonore.

S'il ne clignote pas, vérifier les indicateurs de direction (v. page 30).

Avertisseur optique

Appels de phares : pousser le levier vers l'avant. Les phares restent allumés tant que le levier est poussé.

Les appels sont possibles même en position « clignotants ».

Avertisseurs sonores

Le déplacement du levier vers le pilote met en action un premier avertisseur sonore puis en poursuivant, des avertisseurs à trompe.

Commande d'essuie-glace et de lave-glace (Fig. 16)

Essuie-glace

Mise en marche : déplacer le levier vers le bas ; on obtient, à une première position, une vitesse de balayage normale puis, en poursuivant, une grande vitesse à n'utiliser qu'exceptionnellement, par pluies très abondantes ou pour certains dépassements.

Intermittence : l'esssuie-glace étant en marche normale, tourner le bouton situé sous le bloc de direction, à main gauche ; l'appareil s'arrêtera après quelques balayages puis repartira automatiquement.
Tourner plus ou moins le bouton pour régler la fréquence et la durée.

Arrêt : repousser le levier vers le haut et les balais s'immobiliseront automatiquement en fin de course.

Lave-glace

Déplacer le levier vers le volant.
Nettoyer de temps en temps les balais d'essuie-glace.

Commande des projecteurs (Fig. 17)

Extinction : les feux sont éteints lorsque le côté du bouton repéré par un point est face au pilote.

Éclairage « Ville » : le levier étant basculé vers le volant, tourner le bouton d'un cran (un voyant vert s'allume au bloc d'alerte).

Éclairage « Route » : le levier toujours basculé vers le volant, tourner le bouton jusqu'à un deuxième cran (un voyant bleu s'allume).

Éclairage « Code » : à partir des positions « Ville » ou « Route », basculer le levier vers l'avant.

Phares directionnels : le levier étant en position « Route », appuyer suivant l'axe du bouton ; appuyer de nouveau pour éteindre.

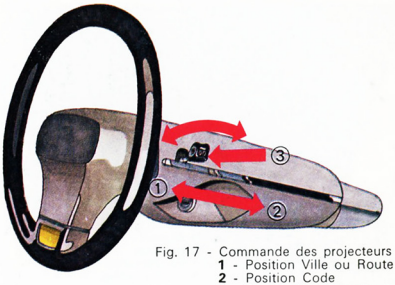

Fig. 17 - Commande des projecteurs
1 - Position Ville ou Route
2 - Position Code
3 - Phares directionnels

Commande des feux antibrouillard (Option)

Pour allumer : appuyer sur l'interrupteur.

Pour éteindre : appuyer de nouveau.

Les phares antibrouillard sont automatiquement coupés lorsqu'on passe en code.

Commande des feux de stationnement

Pour allumer : appuyer sur le repère correspondant au côté à baliser.

Pour éteindre : ramener le basculeur à la position médiane.

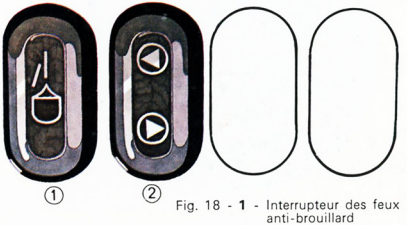

Fig. 18 - **1** - Interrupteur des feux anti-brouillard
2 - Basculeur des feux de stationnement

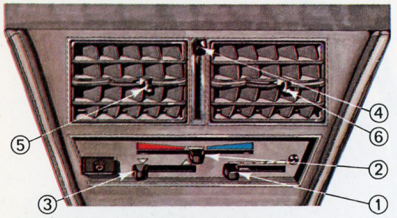

Fig. 19 - Commandes de climatisation
1 - Commande du ventilateur
2 - Réglage de la température
3 - Répartition pare-brise/plancher
4 - Commande des grilles centrales
5.6 - Orientation des grilles

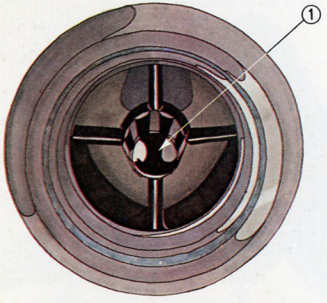

Fig. 20 - Aérateur latéral
1 - Bouton d'ouverture et de réglage

Commande du ventilateur (Fig. 19 - Rep. 1)

Mise en action : déplacer la manette vers la droite (4 débits d'air croissant de gauche à droite).
Arrêt : pousser à fond vers la gauche.

Réglage de la température de l'air pulsé (Fig. 19 - Rep. 2)

Au milieu : air ambiant disponible aux grilles centrales et aux aérateurs latéraux.
A gauche : air chaud (temp. maxi : tout à gauche) réparti entre pare-brise et plancher, air ambiant disponible aux grilles centrales et aux aérateurs latéraux.
A droite : voitures avec climatiseur : air froid (temp. mini : tout à droite) disponible à toutes les entrées d'air pulsé ;
voitures sans climatiseur : air ambiant disponible à toutes les entrées d'air pulsé.

Répartition d'air pulsé entre pare-brise et plancher (Fig. 19 - Rep. 3)

Tout à droite : l'air est dirigé vers le pare-brise.
Tout à gauche : l'air est dirigé vers le plancher.
Positions intermédiaires : l'air est partagé entre pare-brise et plancher.
Cette répartition ne peut avoir lieu que lorsque la manette de réglage de température est déplacée vers la gauche ou la droite. Suivant cette position, l'air réparti est :
— chaud ou froid (voitures avec climatiseur)
— chaud ou ambiant (voitures sans climatiseur).

Commande des grilles centrales (Fig. 19 - Rep. 4)

Fermeture : manette tout en haut.
Ouverture : manette baissée (débit maxi : tout en bas).
L'air obtenu peut être :
— ambiant ou froid (voitures avec climatiseur),
— ambiant seulement (voitures sans climatiseur).
Orienter l'air en hauteur et sur les côtés à l'aide des manettes situées aux centres des grilles.

Commande des aérateurs latéraux orientables (Fig. 20)

Ouverture : tourner le bouton sens horloge, plus ou moins suivant le débit désiré.
L'air obtenu peut être :
— ambiant ou froid (voitures avec climatiseur),
— ambiant seulement (voitures sans climatiseur).

Chauffage électrique de la lunette arrière (Fig. 21)

Mise en action : enfoncer l'interrupteur (un voyant jaune s'allume au bloc d'alerte).

Arrêt : appuyer de nouveau.

Le chauffage de la lunette ne fonctionne que lorsque le contact est mis.

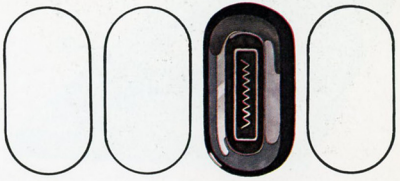

Fig. 21 - Interrupteur du chauffage de la lunette arrière

Utilisation du système d'air pulsé

— Mettre en action le ventilateur, à la vitesse désirée.

Pour obtenir de l'air ambiant seulement :

— placer la manette de réglage de température au milieu,
— ouvrir, régler et orienter les grilles centrales et les aérateurs latéraux.

Sur les voitures sans climatiseur, il est possible d'obtenir également de l'air ambiant au pare-brise et au plancher en déplaçant la manette de réglage de température vers la droite. Répartir cet air entre pare-brise et plancher.

Pour obtenir de l'air chaud :

— déplacer la manette de réglage de température vers la gauche, plus ou moins suivant la température d'air désirée,
— répartir l'air chaud entre pare-brise et plancher.

Il est possible d'obtenir en même temps de l'air ambiant par les grilles centrales et les aérateurs latéraux.

Pour obtenir de l'air froid (voitures avec climatiseur) :

— déplacer la manette de réglage de température vers la droite, plus ou moins suivant la température d'air désirée,
— répartir entre pare-brise et plancher,
— ouvrir, régler et orienter les grilles centrales et les aérateurs latéraux.

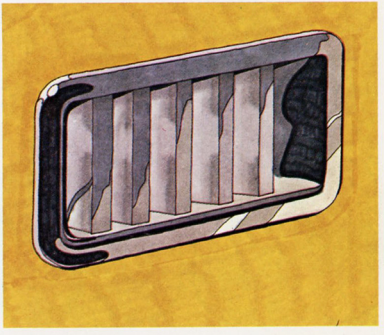

Fig. 22 - Bouche de climatisation du plancher

Désembuage, dégivrage

Pare-brise et glaces latérales avant : envoyer de l'air au pare-brise.

Lunette arrière : mettre en action le chauffage électrique.

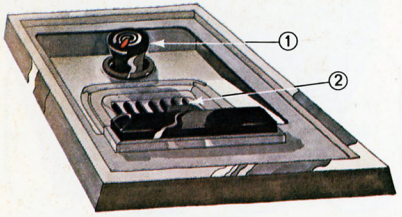

Fig. 23 - **1** - Allume-cigare
2 - Cendrier

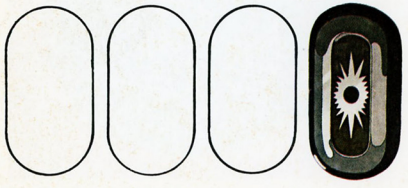

Fig. 24 - Interrupteur du plafonnier

Ensemble cendrier et allume-cigare (Fig. 23)

Il est situé derrière le levier de vitesses et est éclairé lorsque l'éclairage extérieur est en action.
Pour ouvrir le couvercle, tirer la poignée vers l'arrière.
Pour utiliser l'allume-cigare, l'enfoncer et attendre qu'il revienne à la position initiale avant de le sortir.
Pour dégager le cendrier, il suffit de le tirer vers le haut.

Cendriers arrière

Ils sont situés sur les panneaux de côté.
Pour les ouvrir, il suffit de les basculer.
Pour les dégager, les ouvrir puis les déboîter du bas.

Pare-soleil

Ils peuvent être orientés latéralement après dégagement du support central.
Le pare-soleil du passager porte un miroir de courtoisie.

Radio (Option)

L'emplacement du poste de radio est prévu à droite du frein à main.
Trois haut-parleurs répartis dans l'habitacle et un mélangeur permettent l'écoute dans les meilleures conditions acoustiques.

Accoudoirs latéraux

Les accoudoirs latéraux découvrent des vide-poches lorsqu'on les fait basculer.

Lecteur de carte

Le lecteur de carte et l'interrupteur qui le commande sont situés devant le passager, sous la planche de bord.

Plafonnier (Fig. 24)

Il s'éclaire automatiquement à l'ouverture des portes.
L'éclairage, portes fermées, est commandé par un interrupteur situé sur la planche de bord, à main droite du conducteur.
Pour allumer : enfoncer l'interrupteur.
Pour éteindre : appuyer de nouveau.
L'emplacement du combiné antivol-contact-démarrage s'éclaire en même temps que le plafonnier.

ENTRETIEN

1 **Tubulure de remplissage d'huile moteur**
Le niveau doit être vérifié de temps en temps entre les vidanges ainsi qu'avant tout déplacement important.
Il doit être vérifié moteur froid et la voiture étant sensiblement horizontale.
La jauge se trouve en 3 et porte deux traits entre lesquels le niveau doit se situer.
L'intervalle entre ces traits correspond à environ 1 litre.
Pour compléter, remplir jusqu'à affleurer le trait supérieur sans le dépasser.
En été comme en hiver, utiliser l'huile TOTAL « GTS 20 W 50 » ou, dans les pays très froids (Nord des USA, Suède...), l'huile TOTAL « GTS 10 W 30 ».
Ne jamais ajouter de produit d'addition.

2 **Batterie**
Vérifier périodiquement le niveau, surtout en été.
Il doit dépasser le sommet des plaques de 1 à 2 cm dans chacun des six éléments.
Compléter avec de l'eau distillée. Ne jamais ajouter d'acide.
Ne pas approcher de flamme de la batterie lors d'une vérification.

3 **Emplacement de la jauge d'huile moteur**

4 **Nourrice de remplissage du radiateur**
Tourner le bouton jusqu'au crantage de sécurité, puis appuyer pour pouvoir continuer.
Si le moteur est chaud, s'arrêter au crantage et laisser échapper la vapeur avant de continuer à tourner.
Le niveau doit se situer à 2 ou 3 cm du bord inférieur de l'orifice de remplissage.
Ne pas faire l'appoint avec de l'eau froide dans un moteur chaud : attendre qu'il soit refroidi.

5 **Réservoir de l'installation hydraulique**
Le niveau, visible par transparence, doit se situer entre les repères « Mini » et « Maxi », la vérification étant faite lorsque la voiture est à la position de hauteur maximale (v. page 12).
Important : Pour compléter le niveau utiliser exclusivement le liquide vert « LHM » distribué par TOTAL.
Tous les autres liquides sont à proscrire car ils détruiraient rapidement l'installation hydraulique.
En cas d'urgence et d'impossibilité de se procurer du liquide vert « LHM », voir page 34.

6 **Lave-glace**
Compléter avec de l'eau claire à laquelle il peut être ajouté une pastille d'un produit genre « Stop-Clair » en toute saison et une solution genre « Stop-Gel » en hiver.

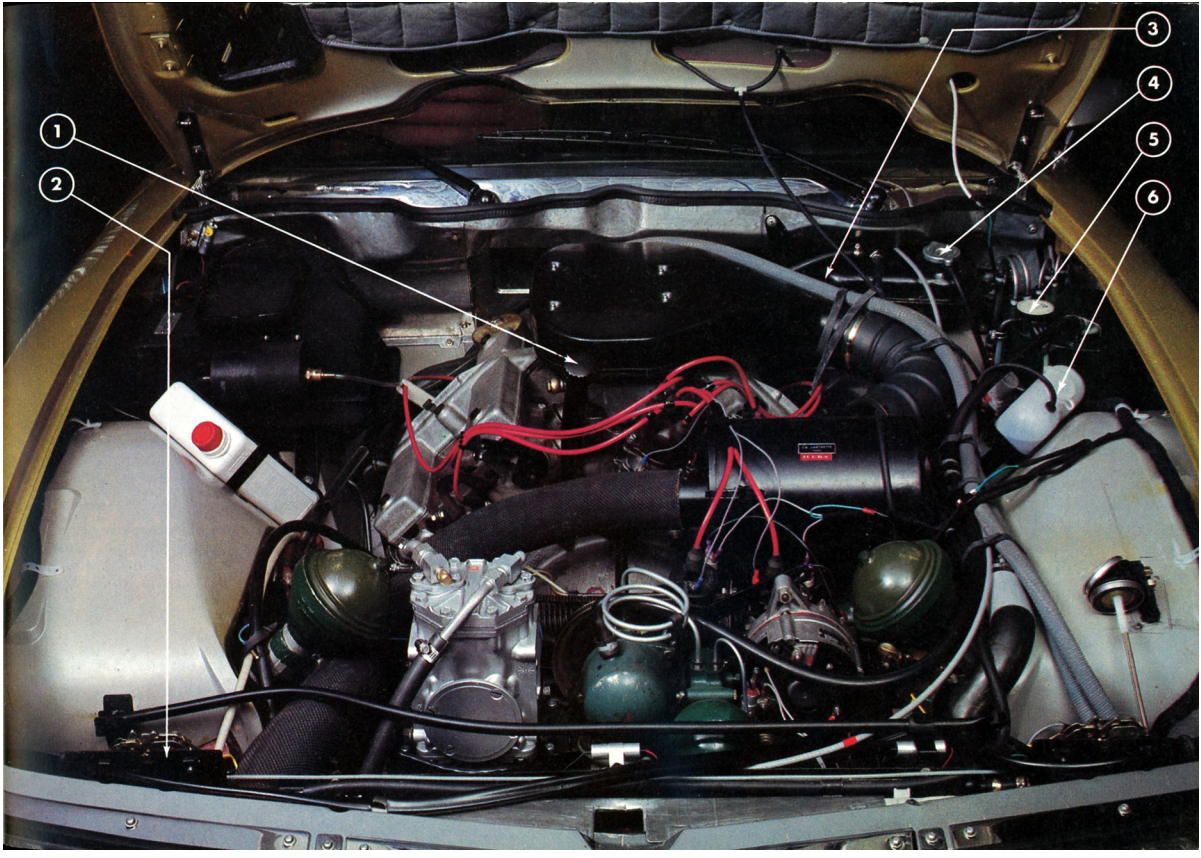
1
2
3
4
5
6

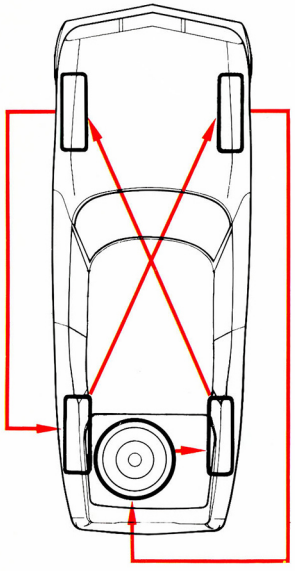

Fig. 26 - Permutation des pneumatiques

Opérations d'entretien périodiques

Elles sont indiquées dans le « Guide d'entretien » qui accompagne cette notice.

Nous vous recommandons de bien observer les fréquences indiquées et de vous rappeler que *nous préconisons exclusivement les lubrifiants TOTAL.*

Tout mélange, toute expérience sont à proscrire, en particulier l'adjonction d'un produit d'addition aux huiles, quel qu'il soit, car cela pourrait vous exposer à de graves mécomptes.

Pneumatiques*

Les pneus Michelin 195/70 VR-15 X équipant le véhicule doivent être gonflés à :
2,2 bars à l'avant
2 bars à l'arrière
2,4 bars à la roue de secours

Ne pas oublier de rétablir la pression de la roue de secours le plus tôt possible après la mise en service.

Il est nécessaire de contrôler la pression, au moins une fois par mois et avant tout trajet important car la sécurité en dépend. Elle a aussi une grande influence sur la longévité des pneumatiques.

Le contrôle doit être effectué à froid, c'est-à-dire le matin de préférence et avant que les pneus aient été échauffés par le parcours : l'augmentation de la pression peut, en effet, atteindre 0,5 bar sur une voiture chargée ayant roulé à grande vitesse.

Veiller à l'équilibrage des roues : le faire vérifier en particulier après une crevaison.

Si les pneus sont permutés afin d'en réduire l'usure, suivre le schéma ci-contre qui fait intervenir la roue de secours. Rétablir ensuite les pressions.

Le remplacement d'une roue est décrit à la page 28.

Pneus neige

La voiture peut être équipée de pneus neige 185-15 X M+S. Il est nécessaire, dans ce cas, de ne pas dépasser :
165 km/h lorsque le pneu n'est pas clouté,
150 km/h lorsqu'il est clouté.

Les pressions à observer sont les mêmes que pour les 195/70 VR-15 X.

*Ne pas utiliser d'autres pneus que ceux que nous avons homologués.

Entretien de la batterie

Vérifier la propreté des bornes et des cosses. Si elles se sulfatent, les desserrer, les nettoyer, tremper les rondelles isolantes en feutre dans de l'huile de ricin ou de l'huile de vaseline neutre.

Si la voiture reste immobilisée, faire recharger la batterie tous les mois.

En hiver, une charge correcte protège contre le gel : une batterie normalement chargée (densité 1,25 à 1,27) résiste à — 50° C alors qu'une batterie déchargée (densité 1,07 à 1,09) peut éclater à — 5 °C.

Ne jamais débrancher les cosses des bornes quand le moteur tourne.

Ne jamais recharger la batterie sans avoir débranché les cosses des deux bornes.

Entretien du radiateur

L'eau de refroidissement contient, au départ de l'usine, une dose d'antigel TOTAL suffisante pour protéger le radiateur et le bloc-cylindres jusqu'à la température indiquée par une étiquette collée sur la nourrice de remplissage du radiateur.

Nous préconisons exclusivement l'antigel TOTAL.

La proportion qui protège le moteur jusqu'à — 15 °C est de 3 litres d'antigel et 7 litres d'eau pour obtenir 10 litres de liquide de refroidissement.

L'antigel TOTAL contient un produit inhibiteur de corrosion.

Nous vous conseillons de faire remplacer le liquide de refroidissement une fois par an, au début de la saison froide. C'est une opération délicate qui doit être effectuée par un agent Citroën.

La carrosserie doit être entretenue très régulièrement, surtout en hiver. Cet entretien doit porter non seulement sur la peinture et les enjoliveurs métalliques, mais aussi sur le dessous du véhicule : s'adresser, pour ce dernier point, à un agent Citroën.

Ne jamais essuyer la carrosserie à sec, de crainte de rayer la peinture.

L'essence, le pétrole, le trichloréthylène, l'alcool sont dangereux pour la peinture ainsi que pour les pièces en plexiglas, tels les couvercles des feux. Ne pas employer non plus de lessives fortes.

Lavage de la carrosserie

Si des lavages fréquents sont nécessaires à la bonne conservation de la peinture, il est cependant indispensable d'y apporter quelques précautions que nous rappelons ci-dessous.

Les lavages ne doivent pas avoir lieu en plein soleil, ni par une température de gel. Il est nécessaire d'attendre que les surfaces refroidissent si la voiture a été exposée au soleil ou si le capot moteur, à la suite d'une randonnée, est encore chaud.

La carrosserie doit être arrosée abondamment, soit à l'aide d'une éponge douce, sans appuyer et en la rinçant fréquemment, soit à l'aide d'un jet léger. Si on utilise un shampooing, il faut rincer ensuite à grande eau.

Essuyer avec une peau de chamois bien propre, trempée et essorée fréquemment et veiller à ne pas laisser de taches d'eau sur la peinture.

Donner, en repartant, quelques coups de frein afin de chasser l'humidité des garnitures.

Nettoyage des vitres

Les vitres peuvent être nettoyées avec de l'alcool ou avec un produit spécial du commerce, à l'exception de l'intérieur de la lunette arrière (voir page 26).
Les produits à base de silicone sont déconseillés.

Basculer les balais d'essuie-glace vers l'avant et les nettoyer avec de l'eau et du savon, sans appuyer sur l'extrémité de la lèvre.

Enjoliveurs métalliques extérieurs

Laver à l'eau savonneuse ou légèrement additionnée d'un détersif genre Teepol (10 à 15 cm^3 par litre) en faisant précéder et suivre d'un arrosage abondant à l'eau claire.

Les enjoliveurs des roues, en particulier, doivent être lavés très souvent car la boue pourrait, à la longue, en altérer la surface et rendre nécessaire un nouveau polissage.

Il est recommandé, afin de conserver le brillant du métal, d'effectuer, après séchage à la peau de chamois, une enduction avec un produit de protection genre « ABEL polish chrome ».

Taches de goudron sur la carrosserie

Il est indispensable de les enlever le plus tôt possible.
Ne pas gratter, ne pas utiliser d'essence ni de détachant pour tissus, mais employer un produit spécial (ex. : « Antigoudron ABEL »).

Lustrage de la peinture

Le lustrage est déconseillé pour les peintures métallisées car il risquerait de faire apparaître des auréoles.

Sur les autres peintures, par contre, il est bon d'effectuer un lustrage à la sortie de l'hiver. La carrosserie devra être absolument propre et sèche.

N'utiliser que des produits très faiblement abrasifs, type eau à lustrer (ex. : « LAVABEL ») et se référer au mode d'emploi du fabricant.

Dommages légers à la peinture

Les réfections d'éraflures ou de dommages légers à la peinture peuvent être exécutées à peu de frais, sans qu'il soit nécessaire de procéder à des revoilages importants, en utilisant les bombes « SOUDÉE SPRAY » qui contiennent des peintures pour retouches séchant à l'air et dont nous avons contrôlé les teintes et les qualités.

Ces bombes, vendues dans le commerce, existent dans toutes les teintes Citroën. Les conditions d'emploi, très simples, sont indiquées sur l'emballage.

Les références de la teinte de la voiture figurent sur une médaille (v. fig. 27) située sous le capot, sur le longeron avant droit, au-dessous de la plaque constructeur.

Fig. 27 - Références de la teinte de la voiture

Nettoyage des garnitures

N'utiliser comme savon que des savons doux non caustiques, genre savons de toilette.

Garnitures en tissu :
Elles sont à brosser ou, de préférence, à passer à l'aspirateur.
En cas de fort encrassement général, employer les « mousses sèches » du commerce après un dépoussiérage soigné.

Garnitures en cuir (Option)
Elles doivent être nettoyées avec un chiffon ou une éponge, légèrement imbibé d'eau tiède savonneuse, bien rincées, bien essuyées puis frottées avec un chiffon doux jusqu'à ce qu'elles brillent. Se méfier des crèmes qui risquent de provoquer des taches.

Garnitures en simili
Les nettoyer avec un produit genre « SPIC » ou avec un peu d'eau savonneuse, bien rincer puis essuyer avec un chiffon sec.
Nous déconseillons les produits destinés à faire briller les similis.

Taches isolées sur les garnitures

Les taches sur les garnitures en tissu, cuir ou simili peuvent être nettoyées avec de l'eau savonneuse ou additionnée d'un détergent genre Teepol.
Si elles ne disparaissent pas de cette façon, utiliser de l'alcool à 90° (alcool dénaturé du commerce) ou de l'essence C.
Se servir de tampons bien essorés et frotter par touches légères.
Les solvants tels que l'acétone, le trichloréthylène... sont déconseillés.
Il existe des détachants complexes comportant des terres absorbantes et qui, bien utilisés, ont l'avantage de ne pas laisser d'auréole (ex. : « K2R »).

Cadrans du tableau de bord

Utiliser soit une eau savonneuse, soit une lessive diluée du commerce, à l'exclusion de tout autre produit.

Lunette arrière

L'intérieur de la lunette arrière ne doit être nettoyé qu'avec de l'eau savonneuse afin de ne pas risquer de détruire le circuit imprimé du chauffage électrique.

INCIDENTS

Fig. 28 - Outillage de démontage des roues

Fig. 29 - Mise en place de la béquille

Outillage

Il est situé dans le coffre et est fixé sur une plaquette posée sur la roue de secours, sous la housse (v. fig. 28).

Démontage

Serrer à fond le frein à main.

Faire tourner le moteur au ralenti.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême arrière (hauteur maximale).

Enlever l'enjoliveur de roue : dévisser la vis centrale et introduire l'extrémité recourbée du poinçon sous le bord afin de s'en servir comme d'un levier. Débloquer, sans les dévisser, les 5 écrous de roue avec la manivelle.

Quand la voiture est à la hauteur maximale, accrocher la béquille au téton situé sous la porte avant et engager l'extrémité rectiligne du poinçon dans le trou le plus près de l'embase (v. fig. 29).

Roues arrière seulement :

Démonter le volet amovible du passage de roue en dévissant à l'aide de la manivelle la vis située à l'extrémité avant (v. fig. 30).

Soulever la tige située près de la roue de secours et l'accrocher au cran situé sur la gauche du couvercle de coffre (v. fig. 31).

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême avant (hauteur minimale) et attendre le soulèvement des roues.

Achever de dévisser les 5 écrous puis enlever la roue.

Remontage

Engager la roue sur les tocs.

Serrer les 5 écrous sans les bloquer.

Placer le levier de réglage de la garde au sol au cran extrême arrière (hauteur maximale).

Dégager la béquille.

Bloquer les 5 écrous de roue.

Roues arrière seulement :

Remettre en place le volet amovible du passage de roue.

Décrocher la tige arrière.

Remettre en place l'enjoliveur de roue en prenant garde à la position du trou de valve.

Remettre le levier de réglage de la garde au sol à la position initiale (pour mémoire : la position normale de route est repérée par un trait blanc).

Rétablir dès que possible la pression de la roue nouvellement mise en service à 2,2 bars à l'avant ou 2 bars à l'arrière.

Fig. 30 - Démontage du volet amovible

Fig. 31 - Accrochage de la tige de blocage du réglage de hauteur arrière.

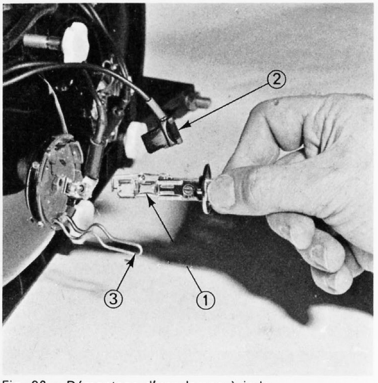

Fig. 32 - Démontage d'une lampe à iode
1 - Lampe à iode
2 - Fiche de branchement
3 - Ressorts de maintien

Projecteurs fixes Code et Route : *Lampes Philips ou Norma iode type H1-12 V.*
N'effectuer cette opération que phares éteints.
Débrancher le fil du culot de la lampe.
Dégrafer les ressorts de maintien en appuyant sur les extrémités et en les dégageant des crans.
Prendre soin de ne pas toucher l'ampoule neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer celle qui a été touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.
Introduire la lampe dans le projecteur.
Agrafer les ressorts de fixation.
Rebrancher la lampe.

Projecteurs directionnels : *Lampes Philips ou Norma iode type H1-12 V.*
Projecteur gauche :
Agir comme pour les projecteurs fixes.
Projecteur droit :
Déposer la glace de protection de la plaque de police (7 vis à dévisser) puis faire pivoter le phare vers l'extérieur en le poussant avec la main pour avoir accès à l'arrière du projecteur (v. fig. 33).

Projecteurs antibrouillard (Option) : *Lampes Philips ou Norma iode type H1-12 V.*
Déposer les deux vis maintenant l'ensemble optique.
Tirer le support de lampe pour le dégager.
Ne pas toucher l'ampoule neuve avec les doigts. Si cela se produit par inadvertance, prendre une autre lampe ou nettoyer l'ampoule touchée avec un peu d'eau savonneuse et la sécher avec un chiffon non pelucheux.

Feux de position : *Lampes 12 V - 5 W type R 19/5.*
Déposer le couvercle transparent (feu avant : 3 vis à dévisser, feu arrière : 2 vis).

Indicateurs de direction : *Lampes 12 V - 21 W type P 25/1.*
Déposer le couvercle transparent (feu avant : 3 vis à dévisser, feu arrière 2 vis).

Phares de recul : *Lampes 12 V - 21 W type P 25/1.*
Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Feux de stop : *Lampes 12 V - 21 W type P 25/1.*
Déposer le couvercle transparent (2 vis à dévisser).

Éclaireur de plaque de police : *Lampes 12 V - 5 W type R 19/5.*
Ouvrir le couvercle de malle.
Faire basculer la garniture de protection en feutre en tirant sur les quatre pressions.
Dévisser les deux boutons moletés situés dans les cavités, tout en maintenant le boîtier d'éclairage afin qu'il ne tombe pas.
Changer la lampe et remettre le boîtier en place, puis la garniture.

Plafonnier : *Navette 12 V - 7 W longueur 38.*
Faire basculer le boîtier à l'aide de la fente située à l'arrière puis le dégager de l'avant.
Pour le remettre en place, engager les ergots à l'avant puis pousser l'arrière.

Éclaireur de cendrier : *Navette 12 V - 4 W longueur 38.*
Dégager l'ensemble cendrier allume-cigare en le tirant par les bords, puis enlever le cache de l'éclaireur en le pinçant.

Lecteur de carte : *Navette 12 V - 7 W longueur 38.*
La lampe est située sous le bourrelet en caoutchouc de la planche de bord à droite de l'interrupteur.

Boîte à gants : *Lampe 12 V - 2 W type T 8/2.*
Enlever le cache blanc en le tirant vers le bas et légèrement vers la gauche pour pouvoir le dégager.

Clé de contact : *Lampe 12 V - 2 W type T 8/2.*
Déposer la partie supérieure du bloc de direction après avoir tiré vers soi les deux baguettes d'enjolivement situées sur les côtés.

Éclairage sous le capot : *Lampe 12 V - 10 W type R 19/10.*

Malle arrière : *Lampe 12 V - 10 W type R 19/10.*
La lampe se trouve à droite du coffre, sous l'articulation du couvercle. Dégrafer le cabochon en plastique.

Repères des commandes de climatisation
Le remplacement de la lampe doit être effectué par un agent Citroën.

Fig. 33 - Pivotement à la main du phare directionnel

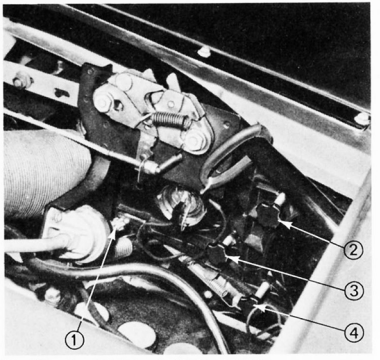

Fig. 34 - **1** - Réglage de l'ensemble des projecteurs
2.3.4 - Vis de réglage des projecteurs Code et Route

Ces réglages ne peuvent être correctement effectués que dans un atelier disposant de l'équipement de contrôle nécessaire.

Ensemble des projecteurs (Fig. 34 - Rep. 1)

— Réglage en hauteur

Tourner le manchon en plastique blanc situé dans le coin avant droit du compartiment moteur, près de la batterie

Sens horloge : déplacement des faisceaux vers le haut.

Projecteurs directionnels

a) Réglage latéral
Tourner un manchon en plastique situé sous le boîtier du projecteur. Ces manchons ne sont pas visibles mais il suffit de glisser la main sous les boîtiers pour les atteindre. Tourner dans un sens ou dans l'autre suivant le déplacement du rayon lumineux.

b) Réglage en hauteur
Passer un tournevis par le trou situé en face de la vis, à la partie inférieure du boîtier, et tourner.
Sens horloge : déplacement du faisceau vers le haut.

Projecteurs « Route » (Fig. 34)

a) Réglage latéral
Tourner la vis supérieure.
Sens horloge : déplacement du faisceau vers l'axe de la voiture.

b) Réglage en hauteur
Tourner la vis inférieure.
Sens horloge : déplacement du faisceau vers le haut.

Projecteurs « code » (Fig. 34)

a) Réglage latéral
Agir sur les deux vis, supérieure et inférieure.
Effectuer ensuite un réglage en hauteur.

b) Réglage en hauteur
Tourner la vis inférieure.
Sens horloge : déplacement du faisceau vers le haut.

Il est évidemment nécessaire, avant de remplacer un fusible, d'avoir reconnu la cause de l'incident et d'y avoir remédié.

Les 12 fusibles protégeant le circuit (9 fusibles de 16 ampères et 3 de 10 ampères) sont à l'intérieur de deux boîtiers situés sous le capot, contre le tablier d'auvent, derrière la nourrice de remplissage du radiateur.

Enlever le couvercle du boîtier intéressé en le tirant et remplacer le fusible par un fusible de même ampérage.

Liste des fusibles (de l'axe de la voiture vers l'extérieur) et appareils protégés :

1 - Repère bleu (16 A)
Voyant de frein à main
Indicateurs de direction
Chauffage de la lunette arrière
Feux de recul
Plafonnier
Éclairage du coffre

2 - Repère jaune (16 A)
Allume-cigare
Jauge d'essence
Thermomètre d'eau
Thermomètre d'huile
Voyant d'usure des freins
Voyant de pression hydraulique
Voyant de pression d'huile
Contrôle des voyants rouges
Essuie-glace et lave-glace
Éclairage sous le capot
Éclairage de la boîte à gants
Lecteur de carte
Feux de stop
Montre électrique
Récepteur radio (Option)
Borne accessoires

3 - Repère blanc (16 A)
Phares directionnels

4 - Repère vert (10 A)
Éclairage « Ville » côté droit
Feux de stationnement côté droit

5 - Repère rouge (10 A)
Éclairage « Ville » côté gauche
Feux de stationnement côté gauche

6 - Repère mauve (10 A)
Éclairage de la plaque de police
Voyant des lanternes
Éclairage du cendrier
Éclairage du tableau de bord
Éclairage du climatiseur (Option)

7 et 8 - Repères bleu et jaune (16 A)
Feux de croisement

9 et 10 - Repères blanc et vert (16 A)
Projecteurs « Route »

11 et 12 - Repères rouge et mauve (16 A)
Projecteurs antibrouillard

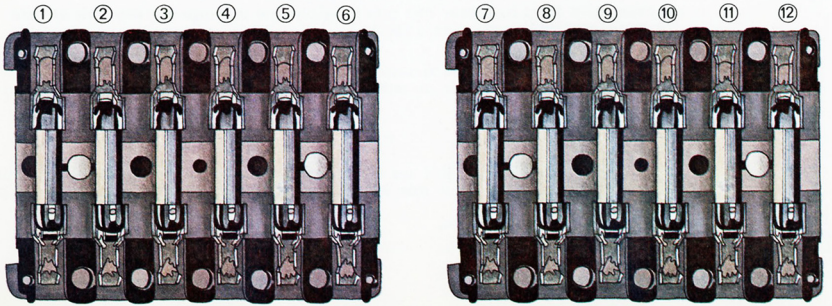

Fig. 35 - Boîtes à fusibles

Fig. 36 - Ecartement des électrodes

Remplacement de la batterie

Références de la batterie : 12 V 300/70 AH

Mettre la voiture en position de hauteur maximale soit à l'aide du moteur (v. page 12) soit à l'aide d'un cric.

Braquer à fond à gauche et donner éventuellement de légers coups de volant en restant vers le braquage maximum afin de vider la réserve de pression qui rappelle les roues en ligne droite.

Débrancher la batterie et dévisser les deux tirants du cadre de fixation.
Démonter, par le passage de roue, la trappe d'accès à la batterie.
Faire pivoter la batterie et la sortir avec cadre et bac inférieur.
Veiller à l'orientation des bornes avant de rengager la batterie dans la trappe.

Remplacement d'une bougie

Référence des bougies : BOSCH W 200 T 30.
Écartement des électrodes : 0,6 à 0,7 mm.
Remonter en vissant à la main le plus loin possible. Terminer avec la clé.

Remplacement en dépannage du liquide vert « LHM »

En cas d'urgence, il est possible d'utiliser en remplacement du liquide vert « LHM » :
— soit une huile moteur fluide SAE 10 ou SAE 20,
— soit une huile pour convertisseur hydraulique FLUIDE A TYPE A.

Il faut alors faire exécuter dès que possible une vidange du réservoir et refaire le plein avec le liquide vert « LHM ».

Pour vidanger le réservoir :
— mettre le véhicule en position basse et ouvrir la vis de purge du conjoncteur,
— dévisser le collier inférieur du niveau transparent et faire écouler le liquide contenu dans le réservoir.

Remorquage

Par l'avant : accrocher un câble aux bras inférieurs droit et gauche des roues et protéger le dessous de la tôle d'habillage par l'interposition d'un madrier et d'un rembourrage
Soulever ensuite.

Par l'arrière : se fixer aux deux crochets situés sous le pare-choc.

RENSEIGNEMENTS DIVERS

Coupé Grand Tourisme
Traction avant

Nombre de places	: 4
Puissance administrative	: 15 CV
Vitesse maximale	: 220 km/h environ
Démarrage en côte avec remorque de 1 800 kg	: 11 %

Vitesse à 1 000 tr/mn en km/h

1re vitesse	: 9,4	4e vitesse	: 28,4
2e	: 14,2	5e	: 36,3
3e	: 20,8	Marche arrière	: 8,6

Poids

Poids à vide, en ordre de marche	: 1 450 kg
— sur l'avant	: 900 kg
— sur l'arrière	: 550 kg
Poids total maximal autorisé en charge	: 1 800 kg
— sur l'avant	: 1 040 kg
— sur l'arrière	: 800 kg
Charge remorquable maximale	
— sans frein	: 500 kg
— avec frein continu	: 1 800 kg

Encombrement

Longueur toutes saillies comprises	: 4,89 m
Largeur toutes saillies comprises	: 1,83 m
Diamètre de braquage	
— entre murs	: 11,5 m env.
— entre trottoirs	: 10,5 m env.

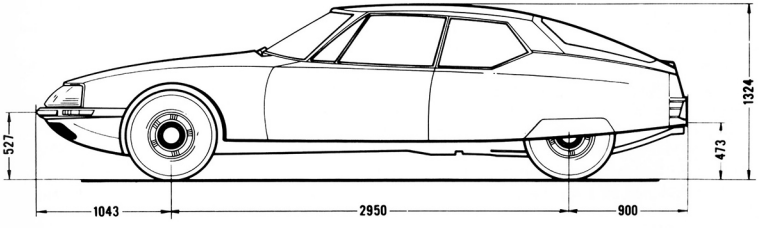

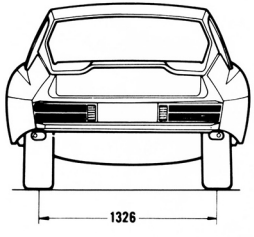

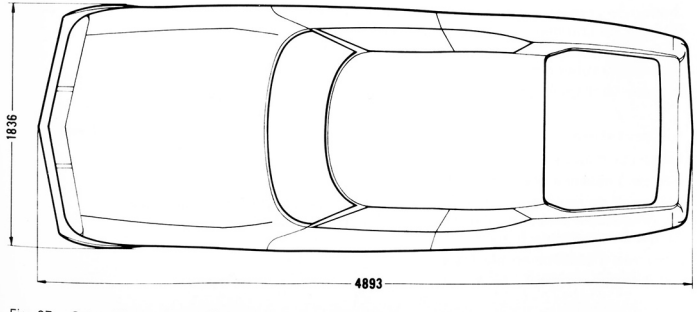

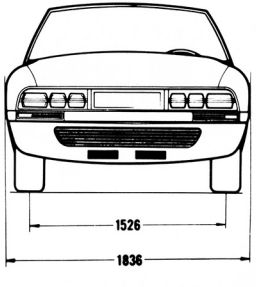

Fig. 37 - Cotes d'encombrement

Généralités

Désignation	: Maserati type C 114/1
Nombre de cylindres	: 6 en V à 90°
Alésage	: 87 mm
Course	: 75 mm
Cylindrée	: 2 670 cm^3
Taux de compression	: 9
Puissance maximale (DIN)	: 170 ch à 5 500 tr/mn
Puissance maximale (SAE)	: 180 ch à 6 250 tr/mn
Couple moteur maxi (DIN)	: 23,5 mkg à 4 000 tr/mn
Couple moteur maxi (SAE)	: 23,8 mkg à 4 000 tr/mn
Régime du ralenti	: 900 tr/mn
Régime maximal	: 6.500 tr/mn

Culasses et bloc-cylindres en alliage léger

Vilebrequin à 4 paliers

Distribution

Soupapes en tête
4 arbres à cames en tête, à calage réglable

Chaîne de commande de l'arbre intermédiaire à l'arrière
Chaînes de commande des arbres à cames entre les cylindres

Jeu de la soupape d'échappement à froid : 0,50 à 0,55
Jeu de la soupape d'admission à froid : 0,30 à 0,35

Culasse hémisphérique à turbulence orientée

Alimentation

Épurateur d'air sec

Pompe à essence électrique

Dispositif de recyclage des gaz de carter avec épurateur d'huile centrifuge
3 carburateurs Weber double corps 42 DC NF avec capacité
Starter à commande à main

Réservoir d'essence en plastique
Capacité du réservoir : 90 l.

Graissage

Sous pression par pompe à engrenages et clapet limiteur de pression.
Radiateur d'huile en alliage léger.
Pression d'huile maximale : 4,5 à 5,5 bars à 4 000 tr/mn
Pression d'huile minimale : 1,5 bar à 1 000 tr/mn
Capacité en huile : 7 l.

Refroidissement

Radiateur à faisceau horizontal
2 ventilateurs entraînés par moteurs électriques, à commande thermostatique.
Capacité : 13 l. y compris le système de chauffage.

Allumage

Ordre d'allumage	: 1-6-2-5-3-4
Réglage dynamique	: 32° à 2 000 tr/mn
Avance automatique par le distributeur	: 30°
Bougies	: BOSCH W 200 T 30
Écartement des électrodes	: 0,6 à 0,7 mm

Échappement

2 silencieux, l'un longitudinal, l'autre transversal
2 capacités arrière

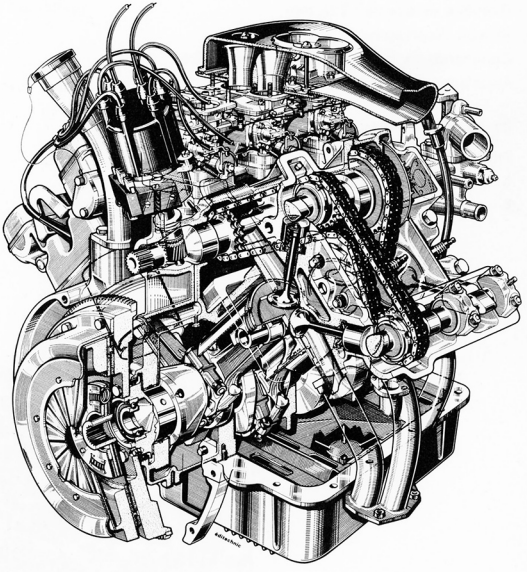

Fig. 38 - Moteur

Embrayage

Disque unique, fonctionnant à sec
Diamètre de disque : 228 mm
Ressort diaphragme
Commande hydraulique par maître-cylindre
Assistance par ressort mécanique

Boîte de vitesses, renvoi et différentiel

Ensemble formant un bloc compact avec le moteur
Commande mécanique par levier au plancher
5 vitesses avant synchronisées et une marche arrière

Rapports de démultiplication :

1re vitesse	2,923 : 1	4e vitesse	0,9696 : 1
2e	1,9411 : 1	5e	0,7567 : 1
3e	1,3214 : 1	Marche arrière	3,1538 : 1

Renvoi par couple spiral Gleason
Démultiplication : 4,375 : 1 (8 x 35)

Joints de transmission

Joints homocinétiques à cardan double dans les roues
Joints tripodes coulissants en sortie de différentiel

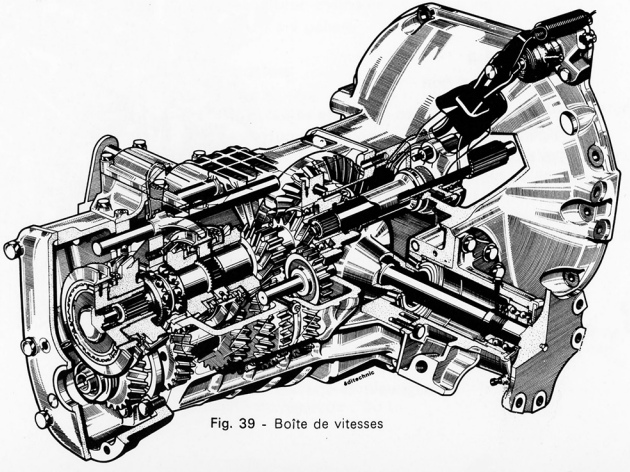

Fig. 39 - Boîte de vitesses

Pompe à haute pression à 7 pistons.

Entraînement par arbre à flectors accouplé à l'arbre intermédiaire du moteur.

Réservoir de grande capacité et accumulateur hydropneumatique équipé d'un régulateur et d'un distributeur de pression.

Capacité du réservoir : 5,400 l.

Volume de l'accumulateur hydropneumatique : 0,380 l.

Pression maximale de l'accumulateur : 175 bars.

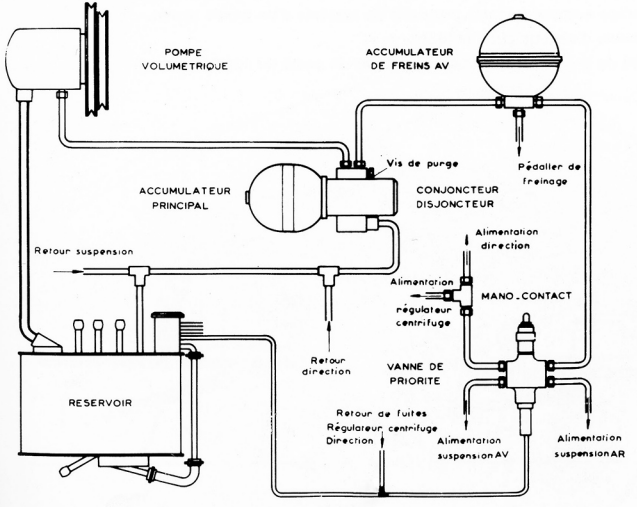

Fig. 40 - Réserve de pression

Roues indépendantes à l'avant et à l'arrière.
Articulation sur le châssis par parallélogrammes à l'avant, par bras à l'arrière.
Barres stabilisatrices à l'avant et à l'arrière.
Cylindres de suspension hydropneumatique à l'avant et à l'arrière.
Équilibrage automatique des pressions du système d'un même essieu.
Correcteurs d'assiette automatiques.
Réglage de la hauteur de la voiture à partir du poste de conduite.

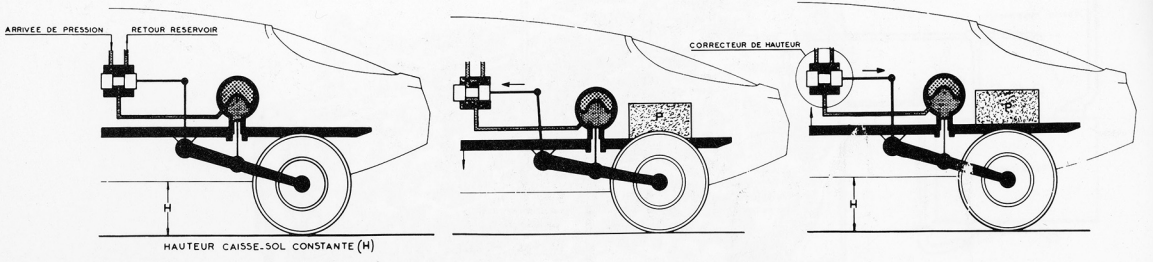

Fig. 41 - Correction d'assiette

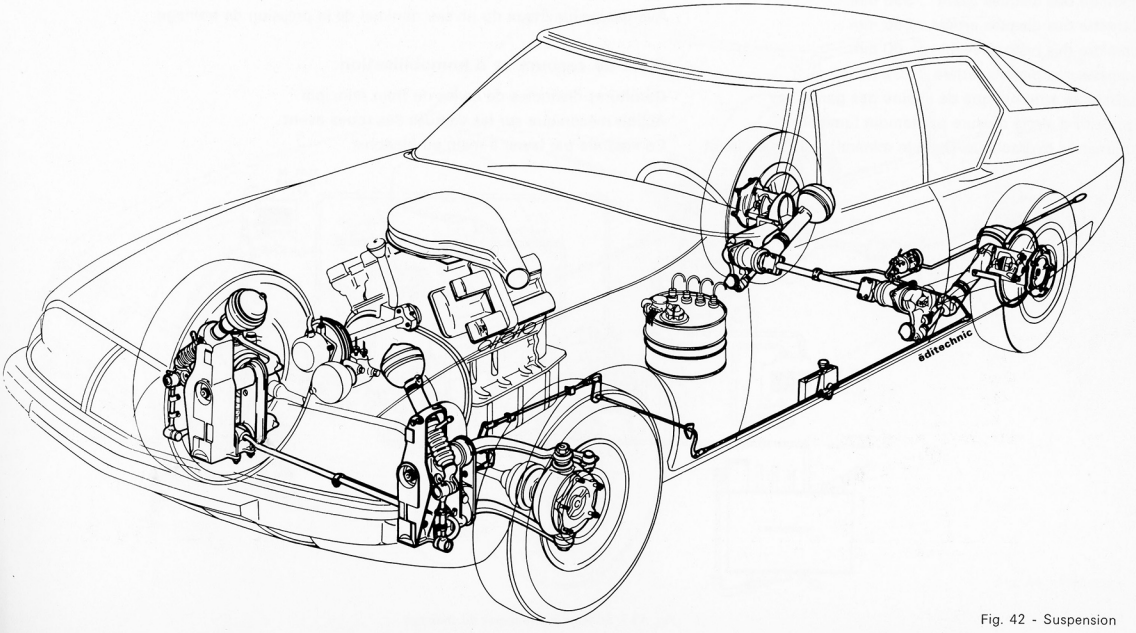

Fig. 42 - Suspension

Frein principal

A disque sur les 4 roues
Étriers à pistons opposés
Diamètre des disques avant : 300 mm
Diamètre des disques arrière : 256 mm
Diamètre des pistons avant : 60 mm
Diamètre des pistons arrière : 32 mm
Rattrapage automatique de l'usure des garnitures
Dispositif d'alerte d'usure par témoin lumineux
Commande hydraulique (liquide minéral) à double circuit

Efficacité constante assurée par pression provenant d'une réserve d'énergie
Répartition de freinage entre les essieux et limitation sur l'essieu arrière automatiques en fonction de la valeur et de la répartition de la charge
Avertisseur lumineux du niveau minimal de la pression de freinage

Frein de secours et d'immobilisation

Garnitures distinctes de celles du frein principal
Action mécanique sur les disques des roues avant
Commande par levier à main au plancher

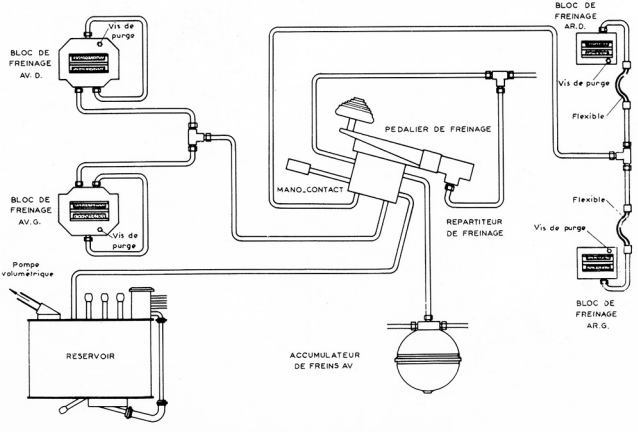

Fig. 43 - Schéma hydraulique du freinage

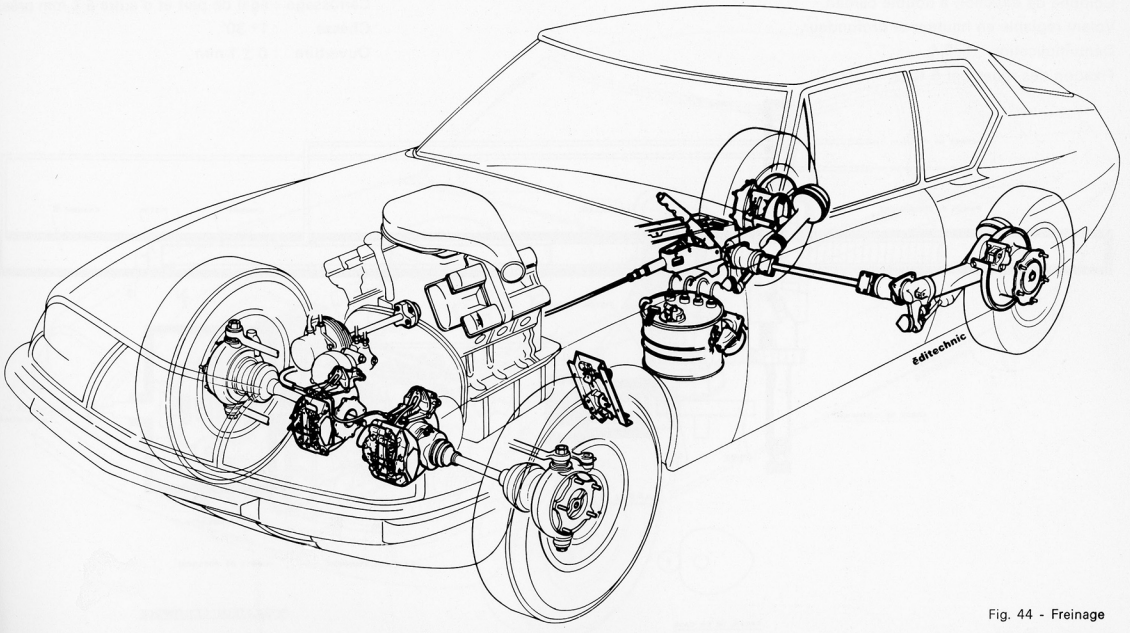

Fig. 44 - Freinage

Direction à crémaillère à assistance hydraulique.
Rappel en ligne droite asservi à la vitesse du véhicule et à l'angle de braquage.
Colonne de direction à double cardan.
Volant réglable en hauteur et profondeur.
Démultiplication : 1 /9,4
Fixation des roues par 5 tocs.

Jantes de 6".
Pneus Michelin 195/70 VR 15 X.
Carrossage : égal de part et d'autre à 1 mm près.
Chasse : 1° 30'
Ouverture : 0 ± 1 mm

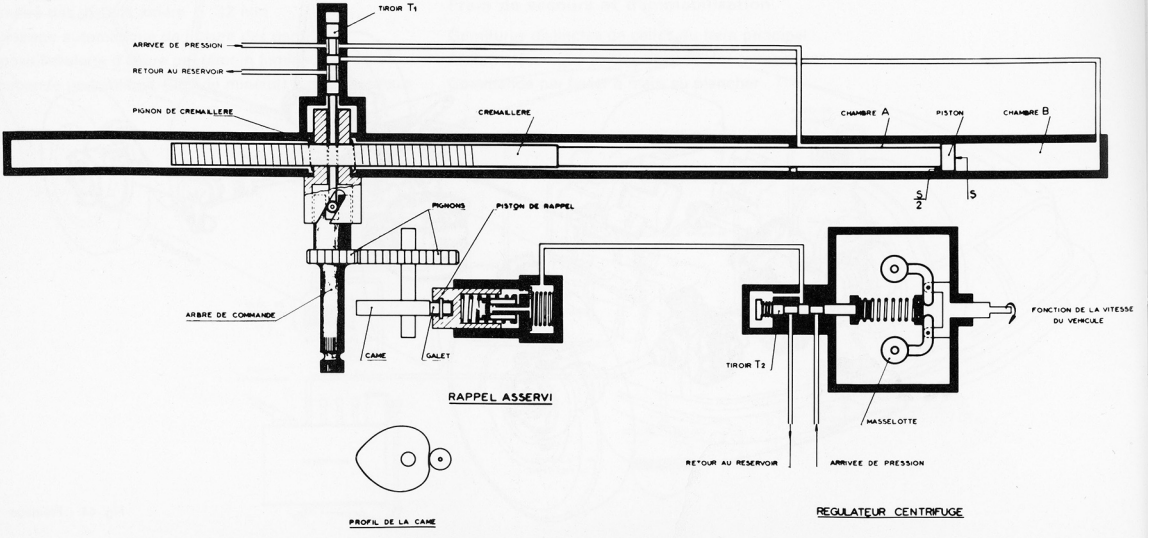

Fig. 45 - Direction à rappel asservi (position neutre)

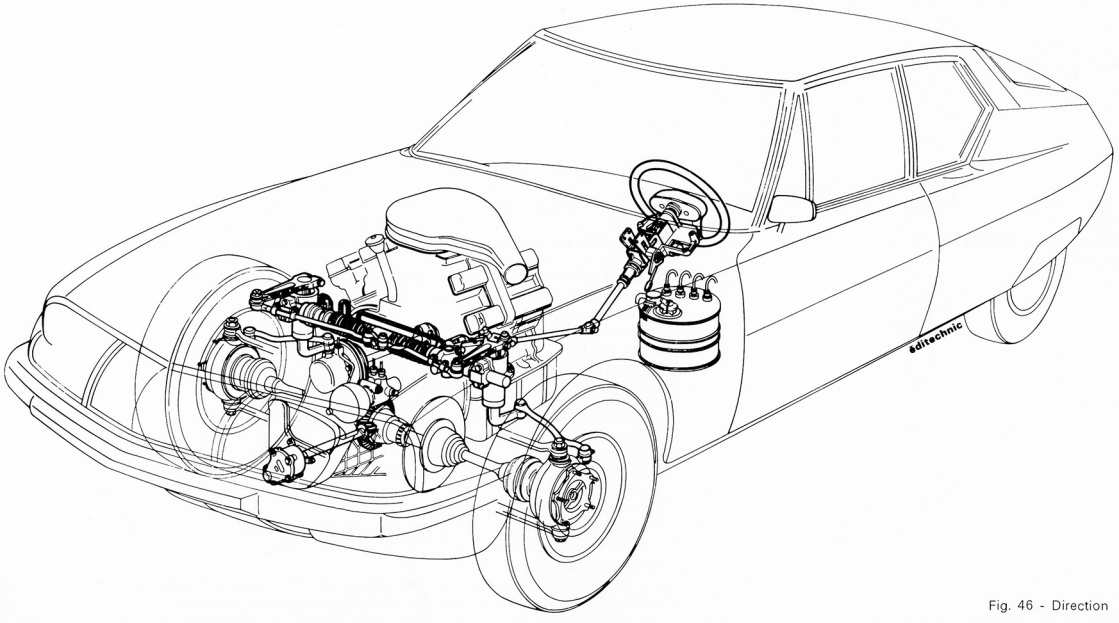

Fig. 46 - Direction

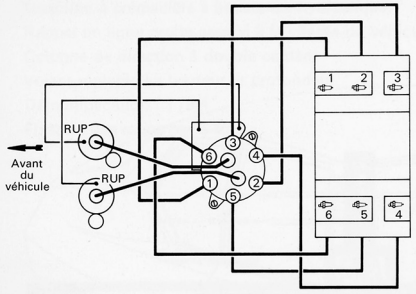

Fig. 46 bis - Schéma de montage du faisceau d'allumage

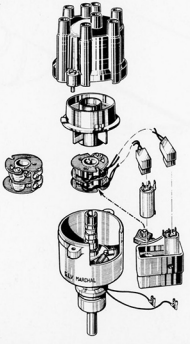

Fig. 46 ter - Allumeur à double cassette

Équipement électrique

Tension 12 V

Alternateur

— puissance maximale : 780 W
— début de charge : 670 tr/mn

Batterie

— capacité : 300/70 AH
— négatif à la masse

Démarreur

— puissance : 1,17 kW
— enclenchement par solénoïde et pignon à roue libre

Allumeur à double cassette rupteur et condensateur permettant un échange simple sans déréglage.
12 fusibles (9 de 16 A et 3 de 10 A) et 2 disjoncteurs de 30 A.
2 ventilateurs de refroidissement du radiateur à commande thermostatique
6 phares à iode groupés dans 2 boîtiers
Phares directionnels avec commande indépendante
Dispositif de correction dynamique des projecteurs
2 phares de recul
Phares antibrouillard en option
Moteur d'essuie-glace à 2 vitesses et réglage de l'intermittence
Lave-glace électrique
Ventilateur du système d'air pulsé commandé par rhéostat (4 vitesses)
Commande électrique des lève-glaces
Avertisseurs optique et sonore (2 HF et 2 trompes)
Compte-tours électronique
Montre électrique
Chauffage électrique de la lunette arrière
Allume-cigare
12 voyants d'alerte
Radio (Option) avec 3 diffuseurs et mélangeur
Borne accessoires (sous cendrier) : 6 ampères maxi.

Éclairages intérieurs :
Compartiment moteur, coffre arrière, plafonnier, tableau de bord, commande de climatisation, clé de contact, lecteur de carte, boîte à gants, cendrier.

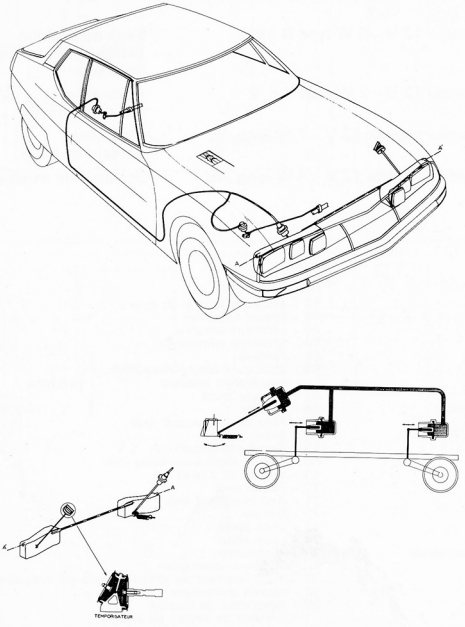

Fig. 47 - Commande dynamique des projecteurs

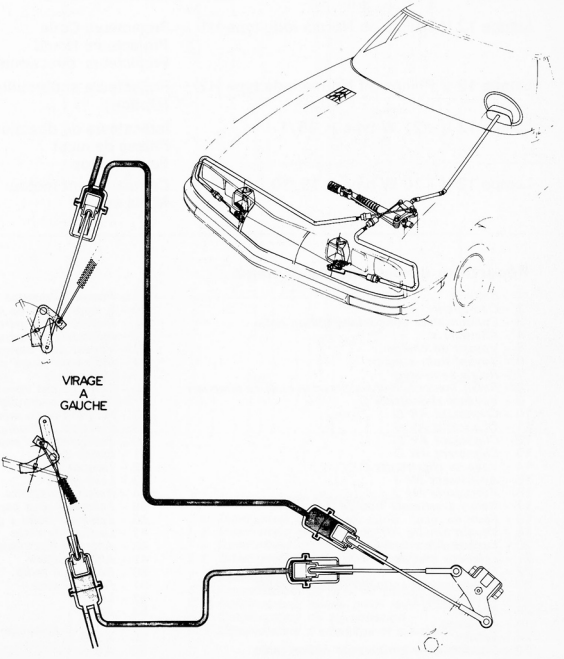

Fig. 47 bis - Commande directionnelle des projecteurs

Tableau des lampes

Lampe 12 V Philips ou Norma iode type H1	Projecteurs Code Projecteurs Route Projecteurs directionnels	Lampe 12 V - 5 W type R 19/5	Feux de position Éclaireur de la plaque de police
Lampe 12 V Philips ou Norma iode type H2	Projecteurs antibrouillard (Option)	Lampe 12 V - 2 W type T 8/2	Boîte à gants Clé de contact
Lampe 12 V - 21 W type P 25/1	Indicateurs de direction Phares de recul Feux de stop	Lampe navette 12 V - 7 W long. 38	Plafonnier Lecteur de carte
Lampe 12 V - 10 W type R 19/10	Compartiment moteur Malle arrière	Lampe navette 12 V - 4 W long. 38	Éclaireur de cendrier

Répertoire du schéma de câblage

1 - *Batterie*
2 - *Démarreur*
3 - *Condensateur antiparasite option radio*
4 - *Alternateur*
5 - *Voyant de charge*
6 - *Voyant frein à main*
7 - *Relais ventilateur*
8 - *Relais manocontact sur pression huile de direction*
9 - *Voyants clignotants G*
10 - *Clignotant AR G*
11 - *Clignotant AV G*
12 - *Clignotant AV D*
13 - *Clignotant AR D*
14 - *Voyants clignotants D*
15 - *Avertisseur N° 1*
16 - *Avertisseur N° 2*
17 - *Relais avertisseur trompe*
18 - *Feux de recul*
19 - *Voyant lunette AR chauffante*
20 - *Lunette AR chauffante*
21 - *Eclairage clef de contact*
22 - *Eclairage coffre*
23 - *Condensateur antiparasite option radio*
24 - *Compte-tours*
25 - *Bobine*
26 - *Allumage*
27 - *Bobine*
28 - *Condensateur antiparasite option radio*
29 - *Pompe à essence*
30 - *2 ventilateurs de refroidissement*
31 - *Indicateur température eau*
32 - *Indicateur température huile*
33 - *Voyant mini essence*
34 - *Indicateur jauge essence*
35 - *Usure frein*
36 - *Contrôle des voyants*
37 - *Pression hydraulique des freins AV*
38 - *Pression huile moteur*
39 - *Pression hydraulique des freins AR*
40 - *Température d'eau*
41 - *Essuie-glace*
42 - *Temporisateur*
43 - *Lave-glace*
44 - *Relais climatiseur*
45 - *Eclairage sous capot*
46 - *Eclairage boîte à gants*
47 - *Lecteur de carte*
48 - *Antenne électrique et relai de commande*
49 - *Allume-cigare*
50 - *Récepteur radio*
51 - *Feux de stop*
52 - *Montre*
53 - *AV D* } *Eclairage ville et feux de stationnement*
54 - *AR D* } *Eclairage ville et feux de stationnement*
55 - *AV G* } *Eclairage ville et feux de stationnement*
56 - *AR G* } *Eclairage ville et feux de stationnement*
57 - *Eclairage plaque de police*
58 - *Voyant lanternes*
59 - *Eclairage cendrier*
60 - *Eclairage climatiseur*
61 - *Tableau* } *éclairage*
62 - *Indicateur température huile, température essence* } *éclairage*
63 - *Compte-tours* } *éclairage*
64 - *Montre* } *éclairage*
65 - *Feux de croisement iode*
66 - *Relais phares*
67 - *Relais anti-brouillard*
68 - *Phares complémentaires iode*
69 - *Voyant de phares*
70 - *Phares iode*
71 - *Anti-brouillard iode*
72 - *Trompe*
73 - *Lève-glace*
74 - *Lève-glace*
75 - *Ventilateur*
76 - *Electro-compresseur*
77 - *Mano-contact sur pression huile de direction*
78 - *Liaison mécanique*
79 - *Régulateur de tension + relais de voyant de charge*

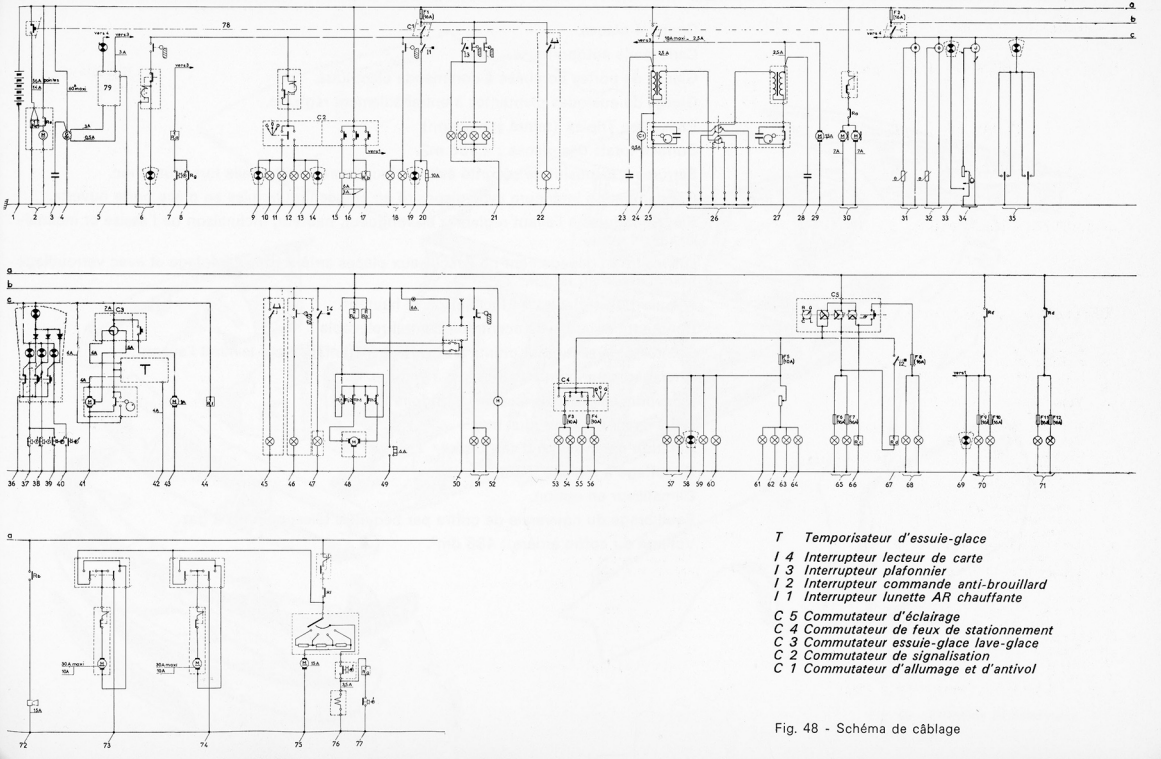

T Temporisateur d'essuie-glace

I 4 Interrupteur lecteur de carte
I 3 Interrupteur plafonnier
I 2 Interrupteur commande anti-brouillard
I 1 Interrupteur lunette AR chauffante

C 5 Commutateur d'éclairage
C 4 Commutateur de feux de stationnement
C 3 Commutateur essuie-glace lave-glace
C 2 Commutateur de signalisation
C 1 Commutateur d'allumage et d'antivol

Fig. 48 - Schéma de câblage

Coupé 4 places.

Carrosserie autoporteuse.

Glaces de portes bombées à commande électrique.

Glaces de custodes pivotantes à entrebâillement réglable.

Pare-brise Triplex (teinté sur option)

Surface totale des glaces : 2,735 m2.

Serrures à dispositif de sécurité évitant l'ouverture accidentelle lors d'un choc.

Condamnation intérieure avec dispositif en empêchant la mise en place porte ouverte.

Sièges baquets à l'avant réglables en longueur, hauteur, inclinaison de l'assise et inclinaison du dossier.

Dispositif de dégagement de l'accès aux places arrière sans déréglage et avec verrouillage automatique au retour.

Appuie-tête réglables en inclinaison et hauteur.

Banquette arrière avec accoudoir central relevable.

Ceintures de sécurité 3 points à ouverture instantanée par levier à l'avant.

Ancrages pour ceintures 3 points à l'arrière.

Vide-poches dans les quatre accoudoirs latéraux.

Rétroviseur intérieur jour-nuit.

Aération par système d'air pulsé.

Chauffage à réglage thermostatique.

Climatiseur en option.

Équilibrage du couvercle de coffre par béquilles télescopiques à gaz.

Volume du coffre arrière : 488 dm^3.

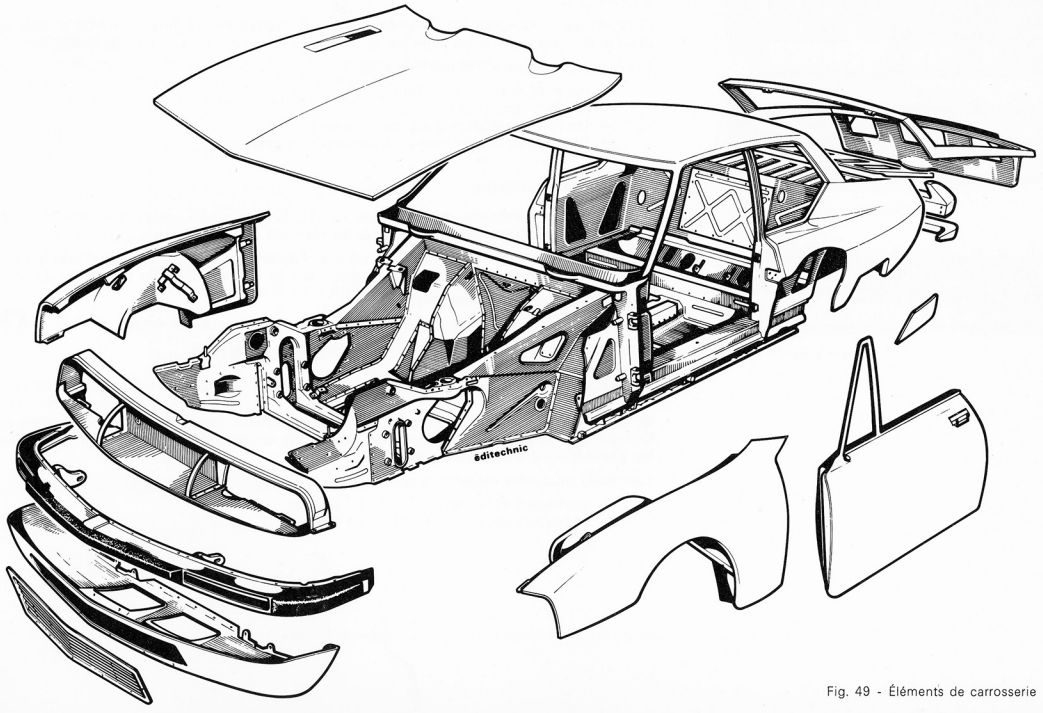

Fig. 49 - Éléments de carrosserie

Rodage

Pendant les 1 000 premiers kilomètres, ne pas dépasser le régime de 4 500 tr/mn. Éviter ensuite de trop monter les régimes et ne rouler librement qu'au-delà de 2 000 km.

Éviter également pendant cette période :

— les accélérations trop brusques
— les freinages trop énergiques
— les longs parcours à régime constant
— l'essouflement du moteur à des régimes trop bas.

Révision et garantie

Il est remis, à la livraison de la voiture, un Guide d'entretien comportant notamment une « Carte de garantie » et un « Certificat de révision aux 1 000 km ».

Après les 1 000 premiers kilomètres, tout agent de la marque, qu'il ait été ou non le vendeur du véhicule, effectue une révision gratuite sur la présentation de ce Guide d'entretien.

Seules, les fournitures sont facturées.

L'agent conserve le certificat de révision et vise la carte de garantie.

Ce visa est nécessaire pour pouvoir bénéficier de la garantie.

Caravaning

Si vous désirez tracter une caravane ou une remorque, consultez auparavant votre agent Citroën qui vous donnera toutes les précisions utiles, notamment en ce qui concerne les prescriptions administratives.

Les poids tractables maximaux sont :

— remorque sans frein : 500 kg
— remorque avec frein continu : 1 800 kg

Identification

Emplacements

Plaque constructeur : sous le capot, côté droit, sur le longeron avant
Marque à froid : à côté de la plaque constructeur
Plaque moteur : sur le carter moteur côté gauche

Renseignements

Plaque constructeur : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type
le poids total en charge
le poids total roulant

Marque à froid : le type du véhicule
la série
le numéro dans la série du type

Plaque moteur : la marque
le type du moteur
le numéro de fabrication

En France, le type du véhicule et le numéro dans la série du type sont également indiqués sur la carte grise.

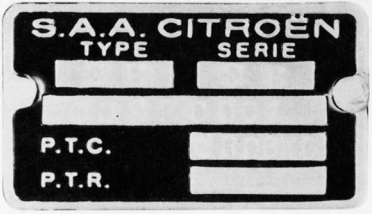

Fig. 50 - Plaque constructeur

Fig. 51 - Plaque moteur

Commandes de pièces détachées

Indiquer sur les commandes :

— le type du véhicule
— la série
— le numéro dans la série du type
— le type et le numéro de moteur

Le catalogue de pièces détachées et le manuel de réparation sont en vente chez les agents et concessionnaires.

A
Accès aux places arrière 8
Accoudoirs 18
Accumulateurs (v. Batterie)
Aération 16
Air (température) 16
Alerte (bloc d') 2
Allume-cigare 18
Ampoules (remplacement) 30
Ampoules (tableau) 50
Aménagement intérieur 52
Antibrouillard 15-30
Antigel 23
Antivol 10
Appel de phares 14
Appuie-tête 8
Arrêt du moteur 10
Assise (réglages) 8
Avertisseurs 14

B
Batterie (niveau) 20
Batterie (entretien) 23
Batterie (remplacement) 34
Bloc d'alerte 2
Boîtes à fusibles 33
Boîte à gants 6
Boîte de vitesses 40
Bougies 34
Branchements électriques 51

C
Câblage électrique 51
Capacités ..... au dos de la notice
Capot moteur 7
Caractéristiques techniques 36
Caravaning 54
Carburant (voyant et jauge) 2
Carburant (remplissage) 7
Carrosserie (caractéristiques) 52
Carrosserie (entretien) 24
Ceintures de sécurité 9
Cendriers 18
Changement de roue 28
Changement de vitesses 12-40
Charge (voyant) 2
Châssis (numéro) 55
Chauffage 16
Clés 6
Clignotants 14-30
Climatisation 16
Coffre arrière 6
Combiné
antivol-contact-démarrage 10
Commande de pièces détachées .. 55
Commutateur d'éclairage 15
Compteurs 2
Compte-tours électronique 2
Contact 10
Contrôle des voyants rouges 2
Contrôles avant
départ ..... au dos de la notice
Correcteur de hauteur 12
Cotes principales 36

D
Dégivrage 17
Démarrage 10
Désembuage 17
Détachage des garnitures 26
Différentiel 40
Dimensions principales 36
Direction 13-46
Distances d'arrêt 13
Dossier (réglage) 8

E
Eau (vérifications et remplissages) 20-23
Eau (température) 2
Éclairage extérieur 15-30
Éclairage intérieur 18-31
Electrodes (écartement) 34
Embrayage 40
Éraflures à la peinture 25
Entretien 22
Essuie-glace 14

F
Feux clignotants 14-30
Feux de stationnement 15-30
Freins 12-44
Fusibles 33

G
Garantie 54
Garde au sol (réglage) 12
Garnitures (nettoyage) 26
Glaces latérales 7
Goudron (taches) 25

H
Huile moteur (remplissage) 20
Huile moteur (voyant et thermomètre) 2
Hydraulique (remplissage) 20
Hydraulique (voyant) 2
Hydraulique (installation) 41

I
Identification du véhicule 55
Incidents 28
Indicateurs de direction 14-30
Indicateur de vitesse 2
Installation électrique 48
Installation hydraulique 41
Instrument de bords 2
Intermittence de l'essuie-glace ... 14

J
Jauge de carburant 2

L
Lampes (remplacement) 30
Lampes (tableau) 50
Lavage 24
Lave-glace (commande) 14
Lave-glace (remplissage) 20
Lecteur de carte 18
Lève-glaces électrique 7
Levier des vitesses 12
Liquide vert « LHM » 20
Lunette arrière (chauffage) 17
Lustrage 25

M
Malle arrière 6
Manivelle démonte-roue 28
Marche arrière 12
Marque à froid 55
Mise en route du moteur 10
Montre électrique 2
Moteur (caractéristiques) 38
Moteur (plaque) 55

N
Nettoyage des vitres 24
Nettoyage des garnitures 26
Niveaux (vérifications et appoints) . 20
Niveau de carburant (voyant et jauge) 2
Numéro de châssis 55
Numéro de moteur 55

P
Pare-soleil 18
Permutation des roues 22
Phares (commande) 15
Phares (réglages) 32
Pièces détachées (commande de) . 55
Places arrière (accès) 8
Plafonnier 18-31
Plaque constructeur 55
Plaque moteur 55
Planche de bord 5
Plexiglas (nettoyage) 24
Pneumatiques 22
Poids 36
Portes (ouvertures) 6
Position de conduite 9
Pression d'huile moteur 2
Pression hydraulique 2
Pression des pneumatiques .... au dos de la notice

R
Radiateur (niveau) 20
Radiateur (entretien) 23
Rappel asservi (direction à) 13-46
Remorquage 34
Remplacement de la batterie 34
Remplacement d'une bougie 34
Remplacement d'un fusible 33
Remplacement des garnitures de frein 2
Remplacement d'une lampe 30
Remplacement d'une roue 28
Retouches de peinture 25
Rétroviseur 9
Révision aux 1.000 km 54
Rodage 54
Roue (remplacement d'une) 28
Roues (permutation) 22

S
Schéma électrique 51
Serrures 6
Sièges 8
Signalisation 14
Soupapes (jeux) 38
Starter 10
Stationnement (feux) 15-30
Suspension 42

T
Tableau de bord 5
Taches de goudron 25
Taches sur les garnitures 26
Tachymètre 2
Témoins 2
Température de l'air pulsé 16
Thermomètre d'eau 2
Thermomètre d'huile 2
Transmission 40

U
Usure des garnitures des freins ... 2

V
Ventilation 16
Vérifications avant départ ..... au dos de la notice
Verrouillages 6
Vidange de l'installation hydraulique 34
Vide-poches 18
Vitesses (commande) 12
Vitres (nettoyage) 24
Vitres (ouverture) 7
Volant de direction (réglage) 9
Voyants 2

La Société Citroën se réserve le droit de modifier ses modèles sans être tenue de mettre à jour la présente notice.

MÉMENTO POUR LA STATION-SERVICE

Pneumatiques : Michelin 195/70 VR-15 X (sans chambre)
Pression = 2,2 bars à l'avant *(32 psi)*
2 bars à l'arrière *(29 psi)*
2,4 bars à la roue de secours *(35 psi)*

Carburant : Super
Capacité = 90 l *(20 imp. gallons or 24 US gallons)*

Huile moteur : Huile TOTAL « GTS 20 W 50 »
Dans pays très froids : TOTAL « GTS 10 W 30 »
Capacité = 7 l *(12 1/2 imp. pints or 15 US pints)*

Installation hydraulique : Liquide vert TOTAL « LHM »
Capacité = 5,4 l *(9 1/2 imp. pints or 11 1/2 US pints)*

Radiateur : Eau et antigel « TOTAL »
Capacité = 13 l *(23 imp. pints or 27 1/2 US pints)*

Lave-glace : Eau à laquelle il peut être ajouté
— en toute saison : un produit genre « Stop-Clair »
— en hiver : un produit genre « Stop-Gel »

Batterie : 12 V 300/70 AH
Eau distillée (ne pas ajouter d'acide)

Bougies : BOSCH W 200 T 30
Ecartement des électrodes = 0,6 à 0,7 *(.024" to .027")*

Lampes : Voir tableau page 50

GRILLE DES CONTROLES AVANT DÉPART

Niveaux : (p. 20)
- essence
- huile moteur
- radiateur
- liquide « LHM »
- batterie
- lave-glace

Fonctionnement :
- voyants rouges
- avertisseurs
- appels de phares
- éclairage extérieur
- clignotants
- feux de stop

Divers :
- Orientation des rétroviseurs
- Pression des pneumatiques

Société Anonyme Automobiles Citroën, 117-167, quai André Citroën, Paris - R.C. Paris 64 B 5 019 - I.N.S.E.E. 261 75 115 1 001

DELPIRE ADVICO ➡ PRINTED IN FRANCE